

MARZY,

Bulletin Municipal
2017-2018

Commune de
Marzy

GENDARMERIE NATIONALE

GENDARMERIE



1 - EDITO DU MAIRE

2 - TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS ET EN COURS

- Inauguration de la Brigade de Gendarmerie
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens
- Réfection d'enrobés
- Boîte à livres
- Mise en accessibilité des salles de l'ancienne école
- Ravalement de 3 maisons place de l'église
- Aires de jeux
- Restaurant scolaire
- Agrandissement du terrain de pétanque
- Remplacement du grillage du tennis
- Cimetière
- Voirie : un programme de travaux exceptionnel

3 - MANIFESTATIONS ET TRADITIONS – SOCIAL

- La cérémonie pédagogique
- Les illuminations de Noël
- Le Réveillon de la Saint Sylvestre
- La cérémonie des vœux 2018
- Le Musée
- Le programme prévention santé séniors
- Le CCAS
- La protection de la chouette effraie
- Résidence Les jardins de Busserolles
- Le concours de fleurissement
- Les vendanges communales
- Le feu d'artifice 2018
- 35ème anniversaire du jumelage MARZY/DIEBLICH

p 04

p 06

p 08

p 08

p 08

p 09

p 09

p 09

p 10

p 10

p 10

p 11

p 12

p 13

p 13

p 14

p 14

p 15

p 15

p 16

p 17

p 18

p 19

p 20

p 20

p 21

4 - Scolaire – Péri-scolaire – Petite enfance

- Le multi-accueil et le RAM p 22
- Les 10 ans de l'île aux Trésors p 22
- La fête des écoles p 23
- Le carnaval des écoles p 23
- Le tout p'tit tour à vélo et le p'tit tour à vélo p 24
- Le retour à la semaine des 4 jours p 24
- Nouveaux horaires p 24
- Le numérique à l'école maternelle p 25
- Formation des personnels aux premiers secours p 25

5 - LES ASSOCIATIONS

6 - INFORMATIONS

- Etat-civil 2017 p 48
- Recensement militaire IDEM 2017 p 48
- Handisport p 49
- Les Z'accros d'ma rue p 49
- Anniversaire des CFA p 50
- L'Ambroisie p 51
- Dépôts sauvages ! Stop ! Parole d'enfants citoyens p 52
- Prévention cambriolage p 54
- Compostage et troc aggro p 55
- Zéro phyto p 56
- Le mot de la minorité p 56
- Remplacement du responsable des services techniques p 57
- Monument aux Morts p 59

BULLETIN DE LA VILLE DE MARZY

Directeur de la publication : Louis François MARTIN - Photos : Mairie
 Réalisation et impression : Inore Groupe Impression, Varennes-Vauzelles
 Régie publicitaire : Mairie - Dépôt légal : novembre 2018.

LE DYNAMISME DE NOTRE COMMUNE... NOS ASSOCIATIONS LOCALES

Ces quelques lignes pour contredire les personnes qui critiquent les « petites communes en disant qu'il ne s'y passe jamais rien » !

La Municipalité a souhaité réunir pour les remercier, tous ces acteurs locaux qui participent au dynamisme de notre commune.

Ces retrouvailles autour d'un pot de l'amitié se sont déroulées le mercredi 27 juin 2018 dans la cour de l'école des boutons d'or.



A MARZY, ON AGIT.....



Depuis la parution du précédent bulletin, durant l'été 2017, un certain nombre de faits marquants ont modifié notre environnement local.

Tout d'abord, l'implantation de la nouvelle brigade de gendarmerie : cet équipement d'une qualité architecturale incontestable offre aux 17 militaires présents, des conditions de travail conformes aux exigences actuelles du service et des logements confortables à leurs familles.

Côté urbanisme, la recherche de terrains constructibles est toujours forte alors que les espaces disponibles se raréfient.

Chacun peut constater qu'un programme important de travaux de voirie a été réalisé cette année.

Le giratoire qui remplace le dangereux carrefour entre la route de Tazières, celle de Marcé et la rue de la Cayuelle est achevé : c'est grâce à la compréhension de propriétaires riverains qui ont accepté de céder les surfaces de terrain nécessaires, que cet aménagement a pu être fait ; la municipalité les remercie.

Toujours dans un souci de sécurisation, le trajet qui relie l'école élémentaire au restaurant scolaire et au gymnase, a bénéficié d'un traitement spécifique très protecteur pour les enfants.

De nombreux trottoirs ont été refaits.

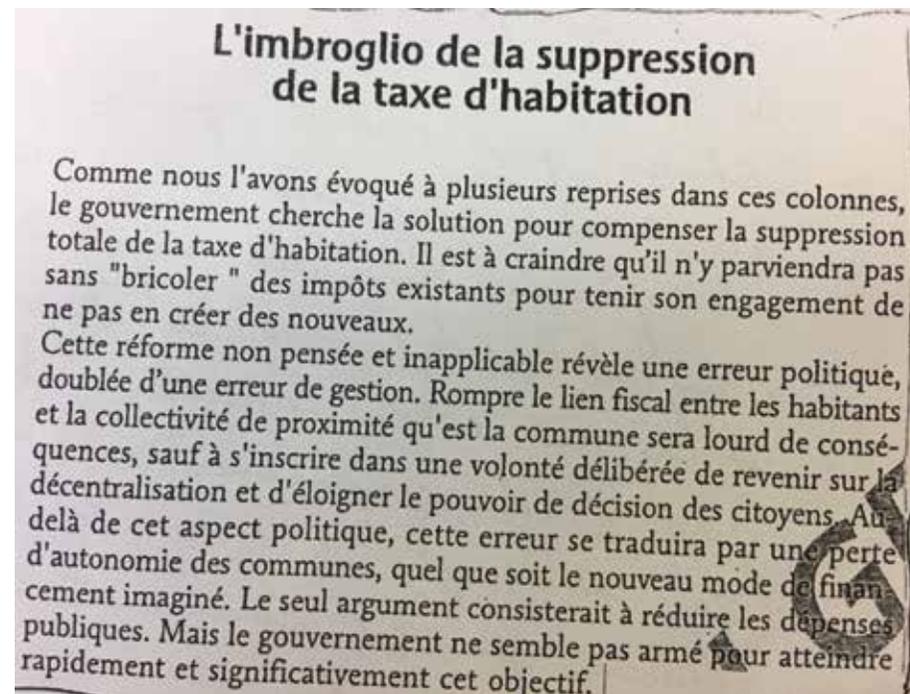
Tous ces travaux embellissent aussi notre commune.

Après l'aire de jeux située près de l'école des Boutons d'Or, une deuxième aire a été construite au Village Dufaud, un troisième aménagement de ce type est à l'étude, sa vocation et son lieu d'implantation restent à définir.....

Si notre commune peut encore investir en rénovant ses voies et ses espaces publics, son patrimoine immobilier, si notre commune peut encore encourager sa vie associative, c'est parce qu'elle a su, durant de longues années maîtriser ses dépenses de fonctionnement, attirer de nouveaux habitants et faciliter les implantations économiques.

Mais les recettes longtemps générées par la taxe professionnelle sont parties vers l'Agglo, et celles provenant de la taxe d'habitation risquent de nous échapper.....

L'extrait suivant de « la lettre des Finances Locales » traduit bien l'inquiétude des Maires.



A NEVERS AGGLO...

On voudrait :

- tout gérer....La collecte et l'élimination des déchets, les mobilités, l'eau potable, les assainissements, la culture, l'habitat, le sport, la santé, le tourisme, l'urbanisme, la protection contre les crues, l'économie, l'enseignement supérieur, le numérique, la qualité de l'air, toutes compétences obligatoires ou facultatives.....
- tout mutualiser....Les archives, la communication, le commerce et tant d'autres services communs...
- grandir encore En absorbant les communes ou communautés voisines, en devenant un pôle métropolitain....
- tout construire ou réhabiliter à la fois.....La piscine, la maison de la culture, le Café Charbon, le Centre Expo, le Cœur de Ville et tant d'autres projets plus coûteux les uns que les autres....

Pour atteindre ces objectifs, on étoffe les services, on recrute et la masse salariale s'alourdit, **les dépenses de fonctionnement augmentent.**

Dans le même temps, la population et le nombre de contribuables baissent, les dotations de l'Etat se réduisent, **les recettes diminuent.**

Il va falloir faire des économies et trouver de nouvelles recettes.....

Je continue à rêver d'une Agglo qui ne serait pas un fourre-tout, qui laisserait aux communes ce qu'elles savent faire, et qui concentrerait son action et ses modestes moyens sur des projets prioritaires générateurs de dynamisme local : soutien à l'économie, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation.....

L.F MARTIN





TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

INAUGURATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE MARZY 14 MARS 2018

L'ancienne brigade de Fourchambault avait été construite en 1971 pour un effectif de 9 gendarmes.

Suite à l'évolution du nombre de gendarmes affectés, de la vétusté et de l'insuffisance des locaux, une solution de relogement fut recherchée par le Maire de Fourchambault de l'époque, Jean-René Leroy. Aucun emplacement compatible avec les exigences du projet n'étant trouvé, l'implantation d'une nouvelle brigade sur des terrains appartenant à la ville de Fourchambault mais situés sur la commune de Marzy (dont l'emplacement de la nouvelle brigade) fut proposée. Fin 2008, le colonel Javon accepte l'emplacement, mais de ce fait, le projet de construction de la nouvelle brigade doit être porté par la commune de Marzy.

La ville de Fourchambault accepte alors de vendre les terrains nécessaires à la commune de Marzy. Trois années, de 2009 à 2011, seront nécessaires à la ville de Fourchambault pour parvenir à la libération des terrains de toute contrainte agricole et à leur vente à la commune de Marzy.

Enfin en 2012, la ville de Fourchambault a vendu à la commune de Marzy 57 452m² de terres pour un coût

de 255 000€.

Dès lors, le projet de la nouvelle brigade pouvait être élaboré avec un plan de financement jugé acceptable. Une mission d'assistance à conduite d'opération fut alors confiée à M. Guillaume Godard du Cabinet Girus pour le choix du maître d'œuvre. Trois candidatures sur les 50 parvenues devant être sélectionnées. A l'issue du concours, l'un des trois projets présentés, celui du Cabinet Carré d'Arche de Bourges, fut retenu à l'unanimité par la commission d'appel d'offre assistée préalablement par une commission technique.

Le 23 juillet 2015, le permis de construire de la brigade fut accordé et les phases de consultation des entreprises pouvaient débuter. 70 offres correspondant aux 16 lots proposés sont alors parvenues. 13 entreprises locales mieux disantes ont pu être retenues.

Le 2 avril 2016, la pose de la 1ère pierre se fit en présence du Préfet M. Condemine, de la députée Martine Carillon Couvreur, du Colonel Barth et des conseillers départementaux Mme. Bézé et M. Herteloup.

La fin de l'année 2016 et une grande partie de l'année 2017 furent consacrées aux travaux de construction.

Durant tout ce temps, la coordination des travaux fut assurée par M. Audebert, l'architecte, M. Godemel (O.P.C.) et les bureaux d'études spécialisés.

Côté Collectivité maître d'ouvrage, la commune de Marzy, les suivis administratifs et techniques ont été assurés avec la plus grande vigilance par Mme. Gaudry, Directrice générale des services, M. Charrier, responsable des Services techniques, Mme. Lavaut, comptable, Mme. Girard pour l'instruction d'urbanisme. Un grand merci à ces collaborateurs qui ont accepté de relever un tel défi.

La gendarmerie a pris possession de la nouvelle brigade le 1er novembre 2017. On peut imaginer la surcharge de travail engendrée par ce déménagement qui ne devait en aucun cas altérer la continuité des missions de la gendarmerie.

En annexe de la brigade, un bassin servant à la fois de réserve incendie et de bassin d'orage a dû être construit. Cette réserve artificielle permet la conformité de la défense incendie sur la gendarmerie, le collège et toutes les habitations avoisinantes. C'est au vu de cet intérêt commun que la ville de Fourchambault a accepté de permettre la construction de ce bassin sur son terrain et contribué pour 5000€ au financement du projet.

Le mardi 14 mars 2018 a eu lieu l'inauguration de la brigade de gendarmerie de Marzy par Joël Mathurin, Préfet de la Nièvre, en présence du Général Kim, Commandant de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté, du Colonel

Delafon, Commandant du groupement de la Nièvre, et de Louis-François Martin, Maire de Marzy.

Coût du bassin Réserve incendie	70 000€ HT
Dotation Etat (D.E.T.R.)	30 000€
Ville de Fourchambault	5 000€
Commune de Marzy	35 000€
Un bel exemple de mutualisation !	
Financement du coût de la brigade	4,5 millions d'euros HT + frais annexes
Etat	20% (d'un coût estimatif défini par l'Etat) : 633 420€
D.E.T.R. (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux)	400 000€
Commune de Marzy : Emprunt CDC	3,5 millions d'euros

De nombreux invités étaient présents : Mme. Bézé, Conseillère départementale, de nombreux Maires et autres élus de communes de la Nièvre et du Cher, des personnalités civiles ou militaires et bien d'autres responsables de services, présidents d'associations...

Après avoir coupé le ruban et dévoilé la plaque inaugurale de la nouvelle



brigade, visité les locaux administratifs et apprécié l'originalité des logements, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Marzy. Les prises de paroles suivantes se sont alors succédées avant le traditionnel moment

de convivialité offert par la municipalité. Louis-François Martin se devait de rappeler l'histoire du projet et les péripéties de son évolution, décrites ci-dessus. Après avoir demandé à M. Olivier Audebert, l'architecte du projet,

d'expliquer son œuvre, le Maire adressa ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet :

- au Préfet Mathurin et ses prédécesseurs
 - aux services de l'Etat
 - au Général Kim, au colonel Delafon et à tous les intervenants de la gendarmerie, au Major Zint, à l'Adjudant-chef Gauthier...
 - au cabinet d'architectes « Carré d'arche », à M. Godard du bureau d'étude « Acte Plus », à M. Godemel (O.P.C.), aux bureaux de contrôle et aux entreprises ayant effectué les travaux
 - à la Caisse des dépôts et Consignations
 - à tous les concessionnaires de réseaux
 - aux Services municipaux impliqués (déjà cités)
 - à la Municipalité unanimement solidaire pour le portage du projet
- Enfin, le Maire exprimait toute sa satisfaction d'offrir aux gendarmes qui

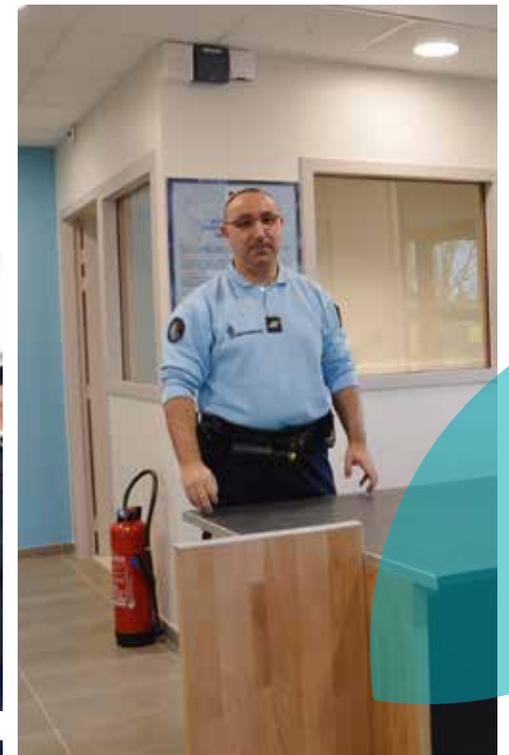
assument le plus souvent une difficile mission, un outil de travail performant et de meilleures conditions de vie à leurs familles.

Selon lui, la commune de Marzy peut être fière d'avoir permis l'implantation et l'aboutissement de ce projet.

Pour le Général Olivier Kim, Mme La nouvelle Procureure, le Préfet Joël Mathurin, c'était l'occasion de rappeler les missions de la gendarmerie, de reconnaître la qualité de l'équipement, d'en féliciter les réalisateurs et de remercier la municipalité pour ce bel investissement qui valorise par ailleurs la commune.



Pose de la première pierre.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

POURSUITE DE L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux aériens (électriques et Télécom) a été réalisée route de St Baudière. Les travaux dirigés par le SIEEEN (Syndicat intercommunal d'électricité de la Nièvre) ont été exécutés par l'Entreprise Electrique ...

Suite à la dissimulation des réseaux sur le tronçon allant de l'entrée du lotissement des Hirondelles et la sortie du Bourg, de nouveaux luminaires à LED ont été implantés. Les mêmes ont remplacé ceux qui existaient entre le musée et la rue des Patureaux. Le coût de l'ensemble des travaux, y compris l'enfouissement du réseau Télécom a été de 80 000€ HT ; la part à charge de la commune étant de 34 000€. Il faut se souvenir que l'enfouissement des réseaux aériens a débuté en 1994 à Marzy et que de nombreuses tranches ont été depuis réalisées route du Panorama, rue Principale, route de Corcelles, Côte de Conflans, route de Busserolles, rue des Charrons et autres ... grâce au plan départemental qui programme chaque année un certain nombre d'opérations demandées par les communes et subventionnées par le SIEEEN.

Mais bien que subventionné, le coût de ces dissimulations est lourd pour les

communes qui doivent aussi supporter une grande part du coût d'enfouissement des réseaux téléphoniques. En contrepartie, la disparition des réseaux aériens, souvent peu harmonieux, a une incidence forte dans l'environnement. Le remplacement des lampes classiques par des systèmes à LED devrait aussi permettre de réduire les consommations d'électricité. Encore faut-il d'abord remplacer ces luminaires classiques par ceux à LED, beaucoup plus coûteux ... Un nouveau coût dur pour les collectivités.

LA BOÎTE A LIVRES

Cultiver le goût de lire bibliothèque, boîte à livres. Suite à un protocole d'accord entre la municipalité de Marzy et le Club Lions Nevers Doyen, Nevers les Eduens, une boîte à livres a été implantée près du panneau d'affichage extérieur de la Mairie, face au carrefour de Dieblich. L'emplacement retenu par la municipalité présente plusieurs avantages: il est facilement repérable car bien en vue et situé dans un endroit très fréquenté. Qui plus est, le banc en pierre volcanique offert il y a quelques années par le Comité de Jumelage de notre commune jumelle, Dieblich offrira aux lecteurs un lieu de pause. Chacun peut donc maintenant déposer dans cette boîte des lectures qu'il souhaite partager : toutes sortes d'ouvrages tels que livres, magazines, bandes dessinées et autres ...

La boîte à livres a été installée par les services techniques de la commune. La municipalité remercie chaleureusement le Lions Club.

REFECTION D'ENROBÉS

Un programme de travaux de voirie a été réalisé fin septembre, début octobre 2017. Le revêtement en enrobé des rues suivantes, rue des Rollanges, rue Bouzitat, rue des Forgerons Gallois, impasse des Carrières a été entièrement refait. Un tronçon de la route de Marcé, partiellement déformé et dégradé a été lui aussi restauré ainsi qu'une surface de trottoir à proximité de la Résidence des Jardins de Busserolles. Le coût des travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE s'est élevé à 110 000 euros TTC. Les travaux ont été réceptionnés le 20 octobre 2017 en présence du Maire Louis-François MARTIN, de son adjoint Lucien LAURENT, de Pascal CHARRIER des services techniques, de Messieurs MARTIN et BOUGRIER de l'entreprise EIFFAGE.



De gauche à droite, Messieurs BOUGRIER, MARTIN J.M., MARTIN L.F., LAURENT



Autour de la boîte à livres, le Maire entouré des dirigeants du Club Lions Nevers Doyen

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES SALLES DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Curt pour un coût de 23 000€ TTC.

Une subvention de 10 000€, accordée sur la réserve parlementaire de notre ancienne députée, Mme. Carillon Couvreur (que nous remercions), devrait être perçue... Là aussi, il a été tenu compte de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui a souhaité la continuité d'aspect du cheminement sur toute la longueur du bâtiment. Pour les murets de protection, un plaquage façon pierre reconstituée (d'aspect proche de celui des murets en pierre de Marzy) a été utilisé.

Les rampes d'accès ainsi construites faciliteront grandement le déplacement des personnes à mobilité réduite qui fréquentent les salles de l'ancienne école et particulièrement la salle qui accueille le bureau de vote n°3.

RAVALEMENT DE 3 MAISONS PROCHES DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

Retardés par les intempéries successives de la période hivernale, les travaux de « ravalement » des 3 bâtiments proches de la place de l'Église, sont achevés. Les enduits de certains pans de murs trop dégradés ont dû être piqués et entièrement refaits ; d'autres ont seulement été brossés et lavés puis badigeonnés conformément aux préconisations de M. Lamourère, Architecte des Bâtiments de France. Comment ne pas tenir compte de ses conseils pour des travaux aussi impactants à quelques mètres du monument classé qu'est l'église ? Les couvertures de certains appentis ont aussi été refaites. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Curt. Leur coût s'est élevé à 39 000€ TTC. La peinture des menuiseries, qui reste à faire, permettra certainement de compléter l'harmonie des couleurs de la place...



ET DE 2 AIRES DE JEUX... !

L'aménagement de deux aires de jeux élaboré par la commission municipale en charge du projet, est maintenant, achevé. La première aire, implantée près de l'école élémentaire est en service depuis le printemps : elle a été construite par les services techniques de la commune. On peut constater avec satisfaction que la fréquentation y est régulière : il faut dire que l'emplacement choisi, très en vue des familles qui viennent déposer leurs enfants à l'école, semble bien adapté. La deuxième aire qui vient d'être réalisée au Village Dufaud cette fois, au beau milieu de la place Emile MARTIN, a été construite par l'entreprise TARVEL. Cette entreprise qui est implantée sur la commune a déjà réalisé le contrôle et la taille des arbres de l'avenue du Chasnay. Le coût d'investissement des deux aires s'élève à environ 30 000 €.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas servis au restaurant scolaire sont maintenant en « semi self-service ».

A l'initiative de nos personnels, cette expérimentation qui fonctionne depuis courant juin 2018 semble donner toute satisfaction aux enfants d'abord, qui apprécient cette formule plus moderne et responsabilisante et aux personnels qui trouvent le service moins pénible et plus gérable.

En fait, les enfants munis d'un plateau se voient remettre les éléments de leur repas en passant devant une desserte où les aliments sont maintenus à bonne température (chaud ou froid),

Par ailleurs, ce mode de gestion nous permet ainsi de mieux concilier l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire avec la surface limitée des locaux existants.

Il faut rappeler que ces locaux ont été construits en 2000 alors que le nombre de classes dans nos écoles n'était que de 11.

A cette époque, une centaine d'enfants fréquentaient le restaurant scolaire. Actuellement les effectifs peuvent atteindre en moyenne, 180 élèves primaires et maternelles confondus.

Au vu de ce constat et de l'expérimentation en cours, une réflexion s'impose : ne faudrait-il pas reconsidérer totalement le problème et voir dans quelle mesure la construction d'un nouvel équipement répondrait non seulement aux normes sanitaires actuelles mais aussi conçu en fonction d'autres critères comme l'emplacement, l'isolation, l'acoustique, offrirait de meilleures conditions d'accueil pour tous nos élèves.

Toutes ces contraintes doivent être prises en considération ; par ailleurs les exigences ne sont pas les mêmes pour les enfants de maternelle, peu autonomes, que pour les enfants de primaire.



AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DE PETANQUE

Le Racine Pétanque Club de Marzy, présidé par Dario Zampol De Luca, est passé maître dans l'art d'organiser d'importants tournois. Sur des terrains où s'entraîne et évolue régulièrement Christian Brioude qualifié pour les Masters de pétanques de Nevers et licencié au club. Ce même club qui, au cours des deux dernières saisons s'est mobilisé pour accueillir les finales du championnat départemental des clubs, toutes divisions, hommes et femmes. Des manifestations d'envergure qui avaient réuni chaque fois un nombre considérable de joueurs (près de mille) auxquels s'ajoutaient les organisateurs et les juges arbitres. Une compétence très appréciée dans le monde de la pétanque qui évite, par exemple, géographiquement, des programmations en deux lieux différents. Le revers de la médaille était le risque que la place vienne à manquer. Or, les possibilités d'agrandissement existaient. Il s'agissait de déblayer un monticule de remblai. La municipalité vient d'exaucer le vœu du club, ajoutant ainsi aux terrains existants une superficie d'environ 500 m². Un énorme gain de place modulable qui sera utilisé, selon les circonstances et les besoins, de différentes manières (terrain de jeu ou parkings).



REEMPLACEMENT DE LA CLOTURE DES COURTS DE TENNIS

La clôture des courts de tennis construite en 1988 était détériorée. Avec le temps, le grillage et les poteaux d'origine avaient subi diverses agressions soit naturelles, soit provoquées par des individus peu respectueux des équipements.

Le remplacement des supports et du grillage par des matériels plus robustes a été réalisé durant l'été par l'entreprise ASNE (Auvergne Sports) pour un coût de 21 000 € TTC. A l'occasion de ces travaux, nous avons aussi constaté que la surface des deux courts nécessitait une régénération. L'estimatif établi pour cette remise en état s'élève à 11 600 € TTC. Cette opération pourrait être programmée au début 2019 si le budget le permet.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

NOTRE CIMETIÈRE

Afin de répondre aux besoins de la population de Marzy, plusieurs actions ont été conduites par la municipalité afin d'adopter la capacité d'accueil de notre cimetière à la demande.

La procédure visant à la reprise de concessions, débutée il y a 4 ans, arrive à son terme. A l'issue de l'enquête qui a pris fin le 18 septembre, une centaine de concessions devraient être libérées et rendues disponibles dès que les dernières formalités administratives exigées seront achevées.

Par ailleurs, une 3ème extension du columbarium a été réalisée :

22 alvéoles sont venues s'ajouter à celles déjà existantes, toutes incorporées dans des murs en pierres de Marzy.

Grâce à ses actions, des espaces funéraires suffisants seront à disposition des familles de la commune.

La gestion administrative de notre cimetière est assurée par Stéphanie BOUDEROUA, adjointe au maire, et par Françoise GIRARD.



L'extension du columbarium, réalisée par l'Entreprise ARTEM.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

VOIRIE - UN PROGRAMME DE TRAVAUX EXCEPTIONNEL EN 2018

Afin de stabiliser durablement notre réseau de voirie communale, d'importants investissements avaient été consentis entre les années 1990 et 2000 pour consolider nos routes et les revêtir d'enrobé.

Les objectifs recherchés ont bien été atteints mais le temps a passé et certaines voiries comme la rue de la Cayuelle, la rue de la Chaume des Drus, la route de Marcé, la rue des Charrons commençaient à se dégrader.

D'où la nécessité de relancer un important programme de travaux de voirie ; comprenant à la fois la rénovation de couches de roulement vieillissantes mais aussi des trottoirs usés colonisables par les mauvaises herbes.

Chacun peut constater qu'à Marzy comme ailleurs, bon nombre de trottoirs ou d'espaces verts sont moins

bien entretenus depuis l'interdiction d'utilisation des désherbants chimiques.

Seuls les enrobés et les bétons désactivés peuvent empêcher durablement la végétation de pousser.

Ce traitement des espaces n'est toutefois pas parfait puisqu'il imperméabilise les surfaces et précipite les eaux pluviales dans les réseaux et les fleuves.

Par ailleurs, le coût de ces revêtements est plus élevé.

D'autres paramètres doivent être pris en considération avant la réalisation de travaux ou d'aménagements de voirie ; c'est la sécurité des usagers et l'accessibilité.

C'est en fonction de tous ces éléments que la commission des travaux fait aussi ses choix et retient les priorités. Par exemple, pour la route de Marcé, le choix d'un bicouche, gravillons, émulsion, a été préféré à l'enrobé car ce revêtement incite moins à la vitesse.

Le remplacement du carrefour très accidentogène de la route de Tazières avec la rue de la Cayuelle et la route de Marcé par un giratoire représente à lui seul un lourd investissement mais là aussi il s'agit de sécurité.

Toujours dans le même souci de sécurité, l'aménagement de la rue Carreau et des carrefours avec la rue des Charrons et la rue du Crot constituera un cheminement préservé pour les enfants se rendant au restaurant scolaire ou au gymnase.

PLANNING DES TRAVAUX

Afin de ne pas perturber la rentrée scolaire, le choix d'intervenir en premier sur la rue des Charrons et la rue Carreau a été fait.

Les conditions de travail des équipes qui ont réalisé ces travaux ont été particulièrement éprouvantes durant cette période de canicule.

Les délais ont été néanmoins respectés et les travaux ont été achevés le 18/08/2018.



Rue des Charrons

Après les congés de ses salariés, l'entreprise EUROVIA a repris les autres aménagements ou réfections prévues à l'exception de ceux concernant le lotissement des Demeures.

Informés récemment de la nécessité de changer de canalisation d'eau potable desservant ce lotissement, il a été jugé plus raisonnable de reporter la rénovation de quelques mois.

Le montant de l'ensemble des travaux routiers réalisés cette année s'élève à 500 000 € HT.



Rue des Charrons



MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

CEREMONIES PEDAGOGIQUES

Les élèves des Boutons d'Or passeurs de mémoire
A l'initiative de l'école des Boutons d'Or et dans le cadre de la semaine de la laïcité, mercredi 8 novembre 2017 s'est déroulée, en prélude à celle du 11 novembre, une cérémonie pédagogique.



Marianne Batty, sénatrice, Aurélien Lohbrunner, sénateur, Stacy Gotoas, députée et Evan Prévost, député, tous élèves de CM2, entouraient le maire, Louis-François Martin, et présidaient la manifestation. A Jeanne Couden et Baptiste Gaffet est revenu l'honneur de hisser les couleurs et de donner ainsi le coup d'envoi de la cérémonie.

« Sous la responsabilité de Michel Lavabre, adjudant chef de réserve, et de Karine Fournier de l'ONAC, une matinée de préparation avait été consacrée à l'évènement » nous confiait Eric Gourlier, Directeur de l'école.

Valentine Gouelle, au même titre que son camarade Louis Vacher, s'est vu remettre, de la part des autorités militaires, la médaille de passeur de mémoire. Une mémoire que de telles cérémonies, par leur caractère tout à fait concret, permettront d'entretenir. Outre le dépôt de gerbes, celui des bleuets, la seule



fleur qui parvenait à pousser sur les champs de bataille, revêt un caractère hautement symbolique, quand, par ailleurs, la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, constituent les passages obligatoires. Une Marseillaise chantée a capela par les écoliers et leurs accompagnateurs.

Comme le veut la tradition, le salut aux porte-drapeaux marque la fin de la commémoration. Ce que n'ont pas manqué de faire Sénateurs, Députés et maire de la localité.

Texte de D.Gonzalez

LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

« Une structure particulièrement importante » a été acquise l'année dernière, positionnée devant la partie vitrée de la mairie, cette structure, du plus bel effet, est appelée à se déplacer au fil des ans, histoire de ne pas privilégier un quartier plutôt qu'un autre. « Chaque année, la municipalité consent un petit investissement pour renouveler les décors. Ainsi, dans la salle polyvalente, la population a découvert, lors des vœux, du 8 janvier dernier, un décor nouveau et tout à fait séduisant avec, notamment de grosses gouttes lumineuses. La commission s'est réunie mi-septembre pour envisager les nouveaux achats et bénéficier de réductions très importantes de l'ordre de 50%. Nous remercions particulièrement les services techniques qui accomplissent parfois des prouesses et rivalisent d'ingéniosité pour fixer guirlandes, boules, étoiles dans des endroits difficiles d'accès ou qu'il faut sécuriser.

La commission est composée de Stéphanie Boudroua, Stéphanie Mourtau, de Marie-Claude Vrilliaux, Serge Pouvel, avec l'appui technique de Patricia Roux et Monsieur Gimonet, agents municipaux.



La Commission des illuminations découvre le nouveau décor

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LE RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE À MARZY

Organisé depuis une dizaine d'années à la salle polyvalente par le Comité des Fêtes, ce réveillon connaît un succès grandissant. A ce point qu'il faut réserver suffisamment tôt pour avoir une chance de participer avec ses amis à cette belle soirée. Le nombre de personnes inscrites est limité à 250 afin de faciliter le service et de laisser un espace de danse suffisant.

Fort de son expérience, le Comité des Fêtes, son Président Patrick Scherer et sa fidèle équipe (groupe bien « rôdé » et d'une efficacité exceptionnelle) cherchent sans cesse à perfectionner la qualité des manifestations qu'ils organisent : aussi bien ce réveillon que la fête du Bourg, la fête du stade ou le traditionnel bal choucroute ...

La municipalité accorde toute sa confiance à cette précieuse association, la soutient et la remercie pour sa capacité à rassembler autant de public à ces temps forts de la vie locale.



Pour en revenir à ce réveillon du 31 décembre 2017, ce fut une soirée totalement réussie dans des conditions idéales :

- Nouveau et magnifique décor de la salle réalisé par la municipalité pour les fêtes de fin d'année
- Qualité du repas, produits et services préparés par Vincent Bernigaud (Traiteur)
- Performance de l'orchestre et de l'animation : musique adaptée à tous âges, dynamisme des danseurs, animation dense et prolongée ... Sans oublier ce long hommage à Johnny interprété incomparablement par notre chanteur local Vincent Cournède devant un public admiratif et comblé...
- Pas le moindre incident technique, de la simplicité, de la convivialité, de la joie. Que veut-on de plus ?

Un grand merci au Comité des fêtes, au traiteur et à l'orchestre .



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU LUNDI 8 JANVIER 2018

Environ 300 personnes ont participé à cette cérémonie des vœux 2018 organisée par la municipalité à la salle polyvalente. Autorités, élus, personnalités, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements, présidents d'associations et autres citoyens sont traditionnellement présents à cette rencontre.

C'est l'occasion pour le Maire, Louis-François MARTIN, entouré de son Conseil Municipal, de remercier les services municipaux, toutes les administrations, les services partenaires de la commune, d'énumérer les réalisations de la commune et ses projets, d'évoquer les problèmes rencontrés et d'envisager l'avenir. Cette année, des encouragements particuliers furent adressés à la gendarmerie et aux pompiers pris à parti lors d'interventions ...

La principale réalisation 2017 fut naturellement la construction de la nouvelle brigade de gendarmerie. En 2018, d'importants travaux de voirie seront réalisés dont le giratoire du carrefour de la Route de Tazières et de la Route de Marcé... Pour nos écoles, ce sera le retour à la semaine des 4 jours à la rentrée de septembre. Nous fêterons le 35ème anniversaire du Jumelage Marzy-Dieblich à Dieblich, quel sera l'avenir de notre bureau de Poste ? Les travaux de restauration intérieure de l'église devraient débiter. Autant de projets, de perspectives qui dépendront de nos finances et de l'évolution des dotations d'Etat. S'agissant de Nevers Agglo, le Maire déplore le désordre de la collecte des déchets, le fourre-tout de l'établissement qui voit ses charges de fonctionnement s'alourdir sans cesse ...

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

NOTRE MUSEE ENRICHIT SES COLLECTIONS

A l'occasion de la vente aux enchères de la succession Bardin le 01/10/2017, Mme. Franc, Présidente des Amis du Musée, et notre conservateur Gaël Ducrot ont émis le souhait d'acquérir quelques œuvres, objets ou instruments intéressants pour notre musée.

Il faut rappeler que Maurice Bardin a, durant de longues années, contribué à la défense et à la promotion de notre musée dont il fut le conservateur de 2002 à 2005. Maurice, musicien, artiste, possédait d'intéressantes collections d'instruments de musique, de livres, de tableaux et autres objets d'art ...

Sensible au contexte, la municipalité a fait confiance à Mme. Franc et à M. Ducrot pour l'achat des œuvres convoitées dans la limite d'une enveloppe budgétaire jugée raisonnable.

C'est ainsi que 7 tableaux, 13 livres ou documents, 1 objet (palette du peintre Paul Louis Martin des Amognes) et 1 instrument de musique (guitare-harpe du XIXème) ont pu être acquis devant la foule d'amateurs présents, pour un coût total de 4656€ TTC.



PROGRAMME PRÉVENTION SANTÉ SENIORS

Ce programme est proposé et financé par les conseils départementaux, la fédération des centres sociaux, la MSA, la Mutualité Française, L'assurance maladie, les caisses de retraite de notre région. Son but est de permettre aux personnes retraitées de conserver un lien social et préserver leur qualité de vie et leur autonomie. Divers modules existent, des personnes spécialement formées animent des ateliers équilibre, nutrition, mémoire, sommeilTout un programme pour rester en forme le plus longtemps possible.

Ce programme vient de changer de nom, il s'intitule désormais :

Les Ateliers Bons Jours (vivez intensément votre retraite)

A plusieurs reprises, la commune a hébergé aux Jardins de Busserolles des ateliers de ce programme.

Vous avez plus de 60 ans,

Si vous souhaitez que nous organisions de nouveaux modules, n'hésitez pas, contactez nous. Nous restons à l'écoute de nos habitants et espérons que vous, lecteurs de ce petit article, vous sentirez également concernés.

Ce programme est d'une grande utilité pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible.



« Les Ateliers Bons Jours »

A partir d'Octobre 2018 va se mettre en place l'Atelier :



« Module Peps Eureka, Pour donner du PEPS à ses neurones et à sa vie »

Des séances attractives et motivantes pour :
Comprendre le fonctionnement de sa mémoire pour agir au quotidien ;
Devenir acteur de son mieux-vivre ;
Dédramatiser les trous de mémoire et reprendre confiance en soi ;
Tisser des liens sociaux avec les membres du groupe.

Le Peps Eureka, c'est :
10 séances collectives hebdomadaires de 2h30 animées par un animateur bénévole formé à la méthode et ayant suivi le programme

REUNION D'INFORMATION
MERCREDI 10 OCTOBRE 10H00
Résidence des Jardins de Busserolles 58190 Marzy
Renseignements/inscriptions
03.86.57.09.25 /03.86.61.58.30

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il est géré par des membres désignés par le conseil municipal et des personnes de la société civile. Cet organisme communal dispose d'un budget autonome qu'il gère en fonction des besoins.

Son action sociale a plusieurs volets :

- Il peut apporter des aides financières aux personnes qui se trouvent en difficulté passagères.
- Il aide certaines familles pour le financement de voyages organisés par les établissements scolaires marzyats (classes vertes ou de neige)
- Il permet aux aînés de notre commune de rester en lien avec la collectivité. Chaque personne de plus de 65 ans inscrite sur la liste électorale est contactée 2 fois par an, afin de participer à un repas convivial pour le

14 juillet si elle le désire ; ou encore, en fin d'année, de choisir entre recevoir un colis festif ou participer à un repas en début d'année. Cela permet aussi de remettre à jour régulièrement la liste des personnes fragiles qui auraient besoin d'être contactées en cas de problème climatique, canicule ou grand froid.

- Il gère les locations de la Résidence des Jardins de Busserolles qui accueille des personnes retraitées et ou handicapées. (voir article spécifique)
- Le CCAS est en relation avec le service social du département. Madame Pillon, assistante sociale de secteur, est chargée du suivi des personnes en difficulté qui sont connues sur notre commune. Régulièrement, des échanges ont lieu pour évaluer les situations de nos habitants.

Sur la Commune, certaines personnes, âgées ou suite à une hospitalisation peuvent avoir besoin d'assistance dont l'une, entre autre, est le portage de repas à domicile.

Plusieurs possibilités dans ce cas sont proposées, parmi lesquelles il est nécessaire de choisir.

Différents traiteurs peuvent fournir des repas avec régime sans sel ou sans sucre, ainsi que des repas normaux.

- La société Sogirest : cuisine de Montluçon : 04 70 05 69 91, cuisine de Bourges : 02 48 69 00 02, ou contact.sogirest@caterine.fr
- L'Hôtel des Forges à Fouchambault : 03 86 58 87 49
- Le Plateau Gourmand : 12 quai de la Jonction à Nevers : 03 86 36 67 12
- La Cuisine des Césars : 31 rue du Donjon à Nevers : 03 86 71 64 14

Lors du repas proposé aux aînés de la commune qui s'est déroulé le 7 janvier dernier, M. Martin en présentant ses vœux pour l'année juste à son début, a rappelé que près de 840 personnes de plus de 65 ans avaient reçu une invitation.

- 230 colis pour personnes seules, et 150 colis couples ont été délivrés.
- 140 personnes ont refusé les propositions ou ont oublié de donner réponse.
- 203 repas ont été servis par M. Michel et son équipe (Le Plateau Gourmand, traiteur de Nevers). Il y avait quelques absents, la plupart, malades, mais des invités les ont en partie remplacés. Tous ont été accueillis par les membres du CCAS et M. Martin auquel s'étaient joints 6 adjoints du conseil municipal.

Cet après-midi, toujours convivial, était animé par Anne-Charlotte et son orchestre, comme depuis de nombreuses années.

Comme les convives semblent satisfaits, ces 2 prestataires reviennent chaque année.

En fin de repas, M. Martin, Mme Teilhard entourés des membres du CCAS ont présenté traditionnellement les vœux de la municipalité, rappelé le rôle du CCAS et évoqué l'action et les réalisations municipales.



MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

PROTECTION DE LA CHOUETTE EFFRAIE

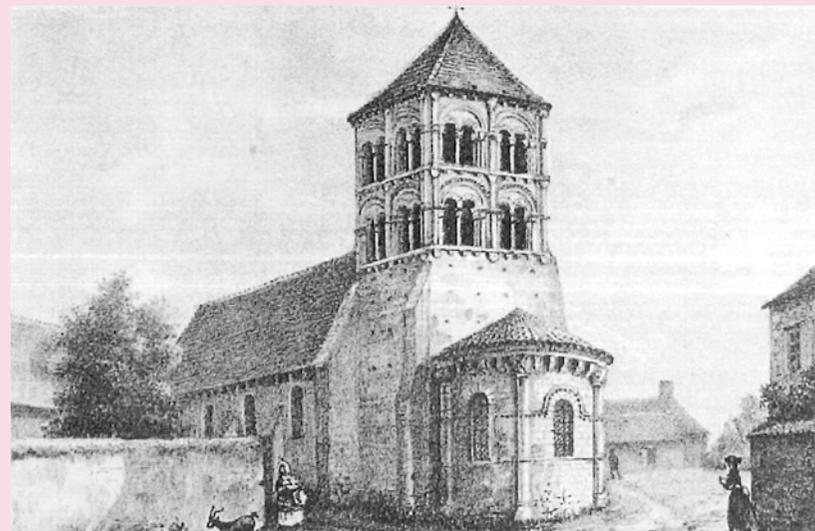
Dans le cadre d'une opération de protection de la chouette effraie (ou Effraie des Clochers), la L.P.O. Nièvre (Ligue de Protection des Oiseaux, Association Loi 1901) essaie de favoriser le repeuplement de cette espèce en forte régression dans notre département.

Cette espèce, encore commune il y a 40 ans, est aujourd'hui menacée du fait, entre autres, qu'elle ne trouve plus de sites de nidification, qui sont principalement les clochers d'églises et les vieilles granges.

Or, l'effraie est une auxiliaire précieuse du milieu rural : au cours d'une année, un couple d'effraies avec ses jeunes peut consommer jusqu'à 5000 rongeurs dont les nuisances sur les récoltes ne sont pas négligeables.

La L.P.O. a proposé à la Municipalité la pose d'un nichoir (fourni et posé gracieusement par ses soins) dans le clocher de l'église. La pose a été effectuée de telle manière que l'accès aux pigeons reste impossible. Il suffit maintenant d'attendre que la « dame blanche » vienne s'installer.

La Municipalité remercie la L.P.O. pour cette action en faveur de la biodiversité.



Barat J.C., Morellet MM., Bussière E., Le Nivernais, album historique et pittoresque, Grenoble, éditions des 4 seigneurs, 1969 (fac-similé et publication complémentaire de l'édition de 1838-1840) : Eglise de Marzy vers 1848.

Vue vers 1848 de l'Eglise conservation régionale des Monuments historiques (Dijon)



MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LA RÉSIDENCE DES JARDINS DE BUSSEROLLES

Il Cette résidence conçue avec Logivie, à la demande du CCAS, accueille des personnes âgées et/ou handicapées ne pouvant plus rester dans un environnement trop grand et compliqué à gérer.

Elle est située à l'entrée du bourg, à proximité des commerces et services divers proposés à notre population.

Les logements T1 et T2 entourent un espace piéton qui permet une circulation au calme et rassurante.

Notre résidence, depuis sa création, rend bien le service pour lequel elle a été créée.

A savoir, conserver le plus longtemps possible à leur domicile, les personnes capables de gérer leur vie quotidienne en autonomie, même si pour cela il est nécessaire d'avoir recours à divers services d'assistance (aide-ménagères, infirmières, repas à domicile...). Un personnel communal, Mme Patricia Guyot, loge sur place, et sa présence rassure les résidents et leurs familles qui savent qu'elles seront prévenues en cas de souci de leur parent.

Pour tout renseignement, contacter la mairie. Tél : 03 86 57 09 25

Economies d'énergie

En 2016, Nevers Agglo avait inscrit L'Agglomération à un programme

national pour les économies d'énergie.

L'équipe chargée de ce programme, a proposé à notre Résidence d'en être la première bénéficiaire. Il s'agit, d'une distribution d'ampoules à économie d'énergie réservées aux locataires.

En présence de M. Berger, vice-président de l'agglo, chargé de l'environnement et de la valorisation des déchets, les ampoules à Led ont été remises pour tous les logements, le 14 décembre 2017, ainsi qu'une boîte permettant le recueil des anciennes ampoules pour qu'elles soient recyclées.

Ces ampoules Led devraient permettre aux résidents de faire une économie d'électricité à l'année de 40kwh environ, par ampoule.

Ce programme est réservé aux foyers résidences seniors, aux structures de réinsertion, aux CCAS ainsi qu'aux magasins solidaires de l'agglo ou lors des distributions alimentaires.

La vie de la Résidence

La salle commune est le siège de bien des activités qui permettent à ce lieu de vivre et animer les locaux, avec ou sans les résidents.

Les locataires sont invités plusieurs fois par an par le CCAS, pour la présentation de nouveaux arrivants ou encore marquer une date traditionnelle du calendrier annuel.



Galette des Rois 2018

La salle commune de la Résidence accueille différentes activités

Chaque lundi et vendredi après-midi, le club des aînés se réunit et de nombreux habitants se retrouvent pour occuper des après-midis trop longs quand on est seul(e).

L'association Tradzik donne, le mardi, grâce à deux professeurs de vielle et accordéon diatonique, des cours de musique traditionnelle.

Cette association offre, une fois par an, à nos résidents un moment récréatif suivi d'un goûter.

A l'intention des personnes de plus de 60 ans de notre commune, plusieurs ateliers se sont déroulés dans la salle de la résidence.

Dans le cadre du Programme Prévention Santé Seniors qui vient de changer d'appellation et se nomme désormais « Les Ateliers Bons jours »,



Février 2018, un auditoire attentif pour les musiciens de Tradzik



Ont déjà eu lieu 2 sessions d'ateliers d'équilibre, 1 session d'atelier mémoire et dernièrement des ateliers nutrition.

Ces ateliers permettent d'apporter des solutions et des réponses aux personnes qui commencent à perdre confiance en elles.

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL



Dernier atelier nutrition durant lequel les personnes ont pu préparer un repas diététique et le partager. Ceci sous l'œil averti de Mlle Rousseau diététicienne qui assurait l'animation de la session.

Le point fort en est l'encadrement par des personnes formées pour répondre aux attentes, et la convivialité durant les séances. Chacun peut en tirer un grand bénéfice.

Les **ateliers culinaires** organisés également à l'initiative de Mlle Rousseau (depuis 2013) se déroulent dans la salle. Ils réunissent une fois par mois des personnes inscrites, souhaitant bénéficier de précieux conseils en diététique. Le dernier de la saison a été s'est déroulé le 23 juin 2018. Mme ROUSSEAU et les participants avaient concocté un buffet salé et sucré convivial, ont apprécié toutes ces préparations colorées et tentatrices, tellement agréables à regarder.

Mademoiselle Rousseau anime encore, jusqu'à la fin de cette année scolaire, durant les **activités périscolaires** un atelier réservé aux enfants de l'école primaire.



Ils bénéficient ainsi de précieux conseils d'hygiène de vie.

Toujours aux Jardins de Busserolles, les membres de l'association « Dentelle au fuseau » se sont retrouvés pour leur dernier rendez-vous pour une journée de travail côte à côte, en intérieur ou en extérieur. Les visiteurs pouvaient venir admirer la danse des fuseaux et des fils pour cette magnifique activité artistique que les pratiquants disent déstressante. Quelques ouvrages étaient exposés à l'intérieur de la salle.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT AFLEUR 2018

La municipalité remercie et félicite les 23 participants. Tous contribuent à embellir notre commune. Une mention toute particulière peut être adressée aux premiers des 3 catégories :

- balcons, terrasses Immeubles
- décor floral sur la voie publique
- fenêtres et murs fleuris

d'autant plus qu'ils sont en tête de classement depuis plusieurs années.



MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

VENDANGES COMMUNALES

Afin de perpétuer symboliquement le souvenir d'un passé viticole sauvegardé, par une poignée de vigneronniers irréductibles et passionnés, quelques pieds de vigne ont été plantés, il y a une dizaine d'années sur des espaces publics : devant le musée, à l'entrée de la rue des acacias à Corcelles et devant le lotissement de la vigne sacrée ; à cela s'ajoute la treille centenaire de l'ancienne école.

L'entretien de ce modeste patrimoine viticole est assuré par des bénévoles de la Saint Vincent (la taille principalement) ainsi que la vendange à laquelle participent le Maire accompagné d'un ou deux élus.

A l'issue d'une vinification qui ne cesse de s'améliorer, mais en trop petite quantité pour être commercialisée, le vin de la vigne communale n'en constitue pas moins une potion exceptionnelle proposée à quelques chanceux.

Merci au Président Lemarchand et à ses amis de la Saint Vincent.



FEU D'ARTIFICE EXCEPTIONNEL

De l'avis du public, le feu d'artifice tiré à la nuit tombante, à l'occasion de la fête organisée par le Comité sur le stade de football, fut cette année, exceptionnel ! Aussi bien la durée des tirs, que leur diversité, et leur accompagnement musical furent appréciés, mais le bouquet final provoqua l'émerveillement des spectateurs.

Les félicitations adressées au Maire en fin de soirée sont encourageantes pour la municipalité qui offre chaque année ce feu d'artifice, le jour de la fête de l'été, (ancienne fête des bords de Loire), préparée avec tant de soin par l'équipe du comité des fêtes.

Encore bravo et un grand merci à Patrick Scherer et ses fidèles bénévoles, qui s'investissent inlassablement pour animer la commune parfois même contre vents et pluies (comme ce fut le cas pour la fête de l'andouillette sur la place de l'église)

Naturellement remerciements et encouragements furent adressés aux artificiers de la société ARDI, prestataire de service depuis 2014.

Et puisque tous les acteurs de cette festivité ont à cœur de progresser encore, ne ratez pas l'édition 2019 : pour sûr, le feu d'artifice sera encore plus surprenant !

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

JUMELAGE MARZY/DIEBLICH

35^{ème} anniversaire à DIEBLICH

Vendredi 28 septembre 2018 départ de Marzy à 6h30

Une quarantaine de participants ont fait le déplacement, quelques-uns en voitures particulières.

Après un paisible voyage en bus agrémenté par des pauses régulières et sous un beau soleil, c'est l'arrivée à Dieblich où nous sommes attendus, dans la salle polyvalente, par le maire Andreas PERSHEID, entouré de collègues adjoints, du comité de Jumelage et des familles d'accueil.

Brefs discours de bienvenue du Maire, de Monika SAYK, la présidente du Comité de Jumelage et en guise de premier cadeau, quelques chants dont certains en français, interprétés par une classe de l'école élémentaire.

Après s'être rafraichis au vin blanc allemand, invités français et hôtes allemands se dispersent pour une soirée libre dans les familles.

Samedi 29 septembre 2018

C'est le jour J comme Jumelage. Le soleil est là, tout laisse présager une belle journée.

Nous avons rendez-vous à BOPPARD pour le départ d'une croisière sur le Rhin.

Tout au long de ce célèbre parcours dominé par de vieux châteaux forts et par le rocher de la Lorelei, c'est l'émerveillement.

Nous débarquons à Oberwesel pour une visite guidée de la ville. Puis c'est le retour à Boppard par le train.

Il est temps de retrouver les voitures, de revenir à Dieblich et de se préparer pour la soirée officielle.

Il est 18 heures : tout le monde arrive. Au fond de la salle, au-dessus de la tribune, un grand panneau affiche le nombre 35.

Les tables sont réservées pour les 200 convives allemands et français. Avec ponctualité, le programme se déroule : les discours des personnalités, maires, présidents des comités de jumelage, et Reine du vin se succèdent. Les échanges de cadeaux, présentations musicales, sportives, les chants, les danses s'y intercalent.

Tout est parfaitement orchestré par Monika SAYK et son équipe du comité de Dieblich.

Les familles pionnières du jumelage reçoivent un diplôme d'honneur.

Les hymnes nationaux sont interprétés, invités debout. La soirée est un véritable gala qui réjouit tous les participants. La nourriture est abondante et excellente, le vin blanc coule, la musique crée l'ambiance.

L'amitié entre les deux municipalités et entre les familles est bien réelle.

Le jumelage vit et les échanges doivent continuer. On pense déjà au 40^{ème} anniversaire à Marzy.

Il faudra faire aussi bien et si possible, mieux.

Vers Minuit, on se sépare.

Dimanche 30 septembre 2018

Certains se retrouvent sur le stade, après le traditionnel petit déjeuner allemand (proche d'un vrai déjeuner) pour une partie de pétanque. D'autres préféreront une promenade dans Dieblich.

A 13 heures, à regrets, il faut reprendre le bus, après de touchants au-revoir.

Vers 23 heures nous retrouvons MARZY.

Un grand merci à nos amis allemands, à Christophe FROUGNOT, Président

de notre comité de jumelage pour l'organisation du déplacement, aux familles françaises jumelées pour leur participation.





SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

L'ILE AUX TRÉSORS, ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL COMMUNAL

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, près d'une année s'est écoulée, et Mme Courtaud, notre nouvelle directrice a trouvé sa place au sein de l'équipe.

Le multi-accueil est bien intégré désormais dans l'univers communal, ainsi que le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

La fréquentation des lieux est régulière, sauf en période d'épidémie et petites maladies.

A l'automne, l'équipe d'accueil a réuni les familles pour une présentation du programme de l'année à venir. Elle a également mis en place, une fois par trimestre, un accueil plus convivial qui permet aux parents de prendre un peu plus de temps pour évoquer la façon dont leur enfant se comporte dans nos locaux, comment il vit sa journée. Cela



est important et permet aux personnes qui s'occupent des enfants de parler de la façon dont elles voient les évolutions quotidiennes.

Tous les membres de l'équipe ont participé à une journée de formation aux premiers secours, au mois de janvier. Cela a permis à chacune, de revoir les notions utiles de sécurité.

Le RAM, quant à lui, accueille les enfants et leurs assistantes maternelles 2 fois par semaine.

Pour ces enfants accueillis à domicile, c'est le premier moment de socialisation, la découverte d'un autre environnement, de lieu, de personnes... Pour les assistantes maternelles ce sont aussi des moments d'échanges sur leur pratique, entre elles et avec Mme Carole Bernichon, l'animatrice.

Début janvier, Multi-accueil et RAM ont organisé ensemble l'accueil des enfants accompagnés de leurs parents et des assistantes maternelles. Un spectacle donné par la troupe « Capitaine des mots » a su faire rêver les enfants en les incluant dans le voyage musical proposé.

Multi-accueil et RAM participent au Carnaval organisé par les écoles maternelle et primaire.

LE MULTI ACCUEIL

« L'ILE AUX TRÉSORS » A FÊTÉ SES 10 ANS D'OUVERTURE

Des activités sur le thème des pirates et de l'île étaient préparées pour l'occasion. Un artiste local proposait une animation pour les petits avec des ballons.

On a pu voir des jeux en bois et visiter les locaux, car à l'intérieur, un diaporama défilait en permanence permettant de retrouver les divers enfants et activités qui ont eu lieu durant toutes ces années.

Des photos étaient exposées sur des panneaux et il était amusant de voir les adultes ou les grands enfants accueillis au tout début de l'ouverture de l'établissement, chercher « la photo souvenir ».

Mr Martin, Mme Teilhard n'ont pas manqué de remercier les personnels pour cette initiative et pour le travail que cette journée représentait.

Ils ont associé les assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement le Relais Assistantes Maternelles pour leur collaboration et investissement lors des activités proposées. Ils ont rappelé que ce service fonctionnait bien, après toutes les difficultés rencontrées au moment de sa création et que les familles semblaient satisfaites de son action.



SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LA FETE DES ECOLES

Parents, enseignants et élèves de nos écoles avaient commandé une météo de rêve pour la seconde édition de la fête des écoles de Marzy.

Ils furent nombreux, enfants et adultes à se retrouver autour des organisateurs sur les différents stands. Divers jeux et promenades en poney ont permis des distractions inhabituelles sur notre sol.

Pour conclure la journée, tous se sont retrouvés autour d'un grand barbecue où régnait la bonne humeur.

Le bénéfice de cette journée est réservé pour divers investissements au profit des écoles. Merci aux organisateurs, parents d'élèves.



LE 21 MARS 2018, JOUR DU CARNAVAL POUR LES PETITS MARZYATS

La Place de l'Eglise était bien garnie en ce matin du premier jour de printemps 2018, et l'ambiance était à la fête.

Les enfants des écoles maternelle et primaire auxquels s'étaient joints ceux de l'IME Claude Joly et ceux du multi-accueil « l'Île aux Trésors » ont habillé la Place de confettis multicolores.

Adultes, enseignants et familles, éducateurs, animatrices, assistantes maternelles et enfants petits ou plus grands étaient réunis sous le frais soleil. La Place habituellement fort calme le mercredi, était plus bruyante qu'à l'ordinaire. On pouvait voir entre autre, des poules, des papillons, des abeilles, des grappes de raisin, un tronc d'arbre, un champignon, divers animaux et, bien sûr, des jardiniers.

En cortège, accompagnés par le garde-champêtre, les enfants ont ensuite regagné leurs établissements.



SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LE TOUT P'TIT TOUR A VELO ET LE P'TIT TOUR A VELO

Les maternelles de l'école de Marzy s'étaient donné rendez-vous le 13 juin 2018 pour le tout p'tit tour à vélo, encadrés par une vingtaine de parents.

Au programme, maniabilité, relais, parcours de ville et découverte d'autres engins roulant.



Un des objectifs de la journée, étant la consolidation des acquis en terme de sécurité routière, pour que les enfants arrivant en primaire sachent faire du vélo sans les petites roues et continuent leur apprentissage.



Pour les primaires, le p'tit tour à vélo a eu lieu le 6 juin dernier sous une météo plutôt clémente !

Maillots sur le dos, casques vissés, matériels vérifiés, les CM1 et CM2 de l'école des Boutons d'or se sont élancés à vélo pour 40 kilomètres sur les chemins du département, direction le circuit de Nevers-Magny-Cours, à l'occasion de la 22e édition du P'tit Tour à vélo.

Bravo à nos enfants !

RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le passage à la semaine scolaire à quatre jours et demi, imposé aux communes par la réforme de 2013 a posé d'énormes problèmes aux communes ; des difficultés d'organisation, des coûts liés aux activités périscolaires, une incidence pour l'occupation des locaux et les emplois du temps des personnels municipaux.

Dès la rentrée de septembre 2017, un certain nombre de communes ont déjà abandonné les quatre jours et demi hebdomadaire pour revenir à la semaine des quatre jours suite au décret du 27 juin 2017 qui permettait ce choix. Notre municipalité avait alors préféré attendre et lancer avant toute décision précipitée, une consultation préalable, des enseignants et des parents.

Le document transmis aux familles a été élaboré en concertation avec les élus, directeurs d'écoles et parents. Le résultat de la consultation pour les deux écoles a été net ; une large majorité des familles a souhaité le retour à la semaine des quatre jours : sur 260 familles consultées, 38 pour la semaine des quatre jours et demi, 129 pour la semaine des quatre jours.

Après un temps de réflexion, le choix de revenir à la semaine des quatre jours a donc été entériné par le conseil d'école et par le conseil municipal.

Une réforme de plus est passée, la troisième en 10 ans, sans même qu'un véritable bilan ait été établi. Les différents partenaires, élèves, parents, élus, trouveront dans la nouvelle organisation des avantages et des inconvénients, des gains et des pertes : est-ce bien l'intérêt des enfants qui est toujours prioritaire ?

NOUVEAUX HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

ECOLE ELEMENTAIRE : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

ECOLE MATERNELLE : 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h15

La garderie débutera toujours à 7H30 et se terminera à 18H30.

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis plus de deux ans, les enseignants de l'école maternelle ont travaillé sur la mise en place d'outils numériques permettant de familiariser les enfants avec l'utilisation des nouvelles technologies.

Suite à l'expérimentation, en janvier 2018, de l'utilisation des tablettes prêtées par « CANOPEE », et au bilan positif constaté, une demande d'équipement a été présentée au Maire lors de la préparation du budget.

L'investissement souhaité portait sur l'achat de tablettes, la pose d'un vidéo projecteur et l'achat d'un ordinateur portable dans chaque classe et l'amélioration du réseau internet.

Au vu de l'intérêt du projet, et du coût de l'investissement, la municipalité a accepté une programmation des achats étalée sur 2 ou 3 années.

C'était sans compter sur l'engagement surprise d'un partenaire imprévu, ENEDIS, qui a souhaité participer au financement du projet en apportant une contribution exceptionnelle de 1000 euros.

De ce fait et sans tarder, 5 tablettes, 1 ordinateur portable et quelques accessoires ont été achetés pour un coût total de 2 200 €.

Merci à ENEDIS pour ce don bienvenu affecté à l'éducation de nos enfants.

Mme Sylvie ANNE directrice ENEDIS NIEVRE (à droite)

Mme Nelly FRAISSE Interlocuteur ENEDIS (au centre)



LA MUNICIPALITÉ S'INTÉRESSE À LA SÉCURITÉ

Deux journées de **formation aux premiers secours** se sont déroulées dans nos locaux, en janvier et février 2018.

Réservées aux personnels municipaux, ces connaissances de base ont été dispensées par M. De Almeida Franck, pour le compte de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre.

Ces 2 jours ont permis à une vingtaine de nos employés de voir ou revoir les premiers gestes à accomplir devant des personnes en difficultés.

Ces connaissances peuvent être utiles à tout moment. Que ce soit dans le cadre du travail, ou bien à titre personnel, chacun peut avoir, un jour à se servir de ces gestes qui peuvent sauver une vie ou éviter une catastrophe.

Mieux vaut avoir déjà certaines notions qui peuvent permettre d'éviter la panique dans une situation difficile.



Pose d'un nouveau défibrillateur sur la commune

Afin de compléter les équipements existant sur la commune, le Centre communal d'action sociale a investi dans l'achat d'un défibrillateur qui sera prochainement installé à l'extérieur, à la Résidence des Jardins de Busserolles.

Il sera donc accessible à tout moment et pourra ainsi être utilisé pour toute personne qui ferait un malaise sur la voie publique ou dans les locaux communaux.

A la suite de cette installation, une information concernant l'utilisation de l'appareil sera apportée par Mr Jacquetin, pharmacien de la commune, afin de rappeler aux personnes invitées les bons gestes à connaître en cas de nécessité. Seront concernés les animateurs associatifs, les personnels communaux.



ASSOCIATIONS

1, 2 ET 3 BOUCHONS

Madame LAURENT Martine
20, Chemin du Magny
58180 MARZY
03 86 58 83 01

A.C.S.L. MARZY

Monsieur PIERRU Vincent
51, route de Busserolles
58180 MARZY
03 86 36 06 59

LES AMY DEZ'ARTS

Madame SUCHOT Régine
10, rue Jean Cocteau-Vernuche
58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 38 20 88

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS (ADN)

Monsieur GOMES
5, route Flavigny
18520 BENGY SUR CRAON
03 86 57 27 51

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur REBOUL Guy
Rue du Riot
58180 MARZY
03 86 59 36 81

ASSOCIATION MULTI-SERVICES

Madame PETIT
123, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 60 90 44

CONFRÉRIE SAINTE AGATHE

Madame MAURIN Claudette
2A, rue des Charrons
58180 MARZY
03 86 36 35 13

MARZY BASKET

Monsieur PALIOURIS
Mairie - Place de l'Eglise
58180 MARZY
06 72 79 74 98

BERMUDES BOWLING CLUB

Monsieur GEORGET
13, rue de l'Usine
58600 Fourchambault
06 27 05 39 74

COMITE DES FETES

Monsieur SCHERER Patrick
9, rue de la Chaume des Drus
58180 MARZY
03 86 36 03 76

BOULE MARZYATE

Monsieur DAUVILLAIRE Denis
9, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 36 79 76

CLUB MARZY CYCLISTE

Monsieur POULET Michel
81 A, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 61 05 10

LA CONFRERIE SAINT VINCENT

Monsieur LEMARCHAND Yves
6, rue des Pâturieux
58180 MARZY
03 86 57 47 78

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Madame GIRARD Danièle
16, Place de l'Eglise
58180 MARZY
03 86 61 00 11

F.N.A.C.A.

Monsieur SYGULA Stan
52, route de Busserolles
58180 MARZY
03 86 57 69 62

FOLKARA'JAZZ

Madame BOURDIN Marie-France
10, St Baudière
58180 MARZY
03 86 21 53 43

JS MARZY FOOTBALL

Monsieur SAGNOL Michel
8, route de Tazières
58180 MARZY
03 86 36 82 84

GENERATIONS MOUVEMENT DES AINÉS

Monsieur RINGEVAL Daniel
19, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 59 54 86

SOCIETE DE CHASSE

Monsieur GIMONET
Rue du clos des roches
58180 MARZY
06 72 67 78 24

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Madame GIRARD Christiane
16, route de Tazières
58180 MARZY
03 86 38 86 40

CLUB DE PETANQUE

Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
06 12 07 38 26

COMITE DE JUMELAGE MARZY-DIEBLICH

Monsieur FROUGNOT Christophe
6, rue de la Vigne Sacrée
58180 MARZY
06 64 25 17 54

LE MUSEE GAUTRON DU COUDRAY

Madame Elisabeth FRANCO
13 rue Louis Vicat
58000 NEVERS
03 86 59 28 47

SABOTEE MARZYATE

Madame TEILHARD Jackie
15, rue de la Cayuelle
58180 MARZY
03 86 38 86 08

MACADAM

Monsieur Didier Brun
435, rue Pierre Gentilhomme
58600 GARCHIZY
07 70 99 39 67

LPO

Monsieur BARGE Christophe
50 route N7
58400 La Marche
07 82 60 81 83

CLUB AEROMODELISME

Monsieur VENAT
170, rue des Ouches
58130 URZY
03 86 38 56 61

GROUPE CYRA

Monsieur GUI NARD Olivier
203, Château des Evêques
58130 URZY
03 86 36 97 75

LES ENFANTS DE YAKO

Madame NGAMI Anne Sophie
42 rue du Panorama
58180 MARZY
06 81 13 23 74

LES MAJORETTES DU BEC D'ALLIER

Madame MIDROUILLET Brigitte
39, route de Marcé
58180 MARZY
03 86 37 00 32

TENNIS CLUB

Monsieur CLEME Jean Louis
6, place de la Résistance
58000 NEVERS
06 45 01 03 42

TRADEZIK

Madame LHUILLIER Marjolaine
13, rue des Montapins
58000 NEVERS
03 86 36 68 41

VIET VO DAO

Monsieur BOUVET Roland
25, rue aux Chevaux
58180 MARZY
03 86 57 78 74

MAIN DANS LA MAIN

Madame GEDDA Laure
100, route de Corcelles
58180 MARZY
06 66 31 74 76

Sortie de Fourchambault
94 Route de Nevers
www.amis-bat.fr

Le bonheur d'être chez soi
Amis Bâisseurs
Maisons Individuelles

Le bonheur d'être chez soi!
03 86 71 04 54

 **MORINI**
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

 Filiale du Groupe GCC

MAÇONNERIE – BÉTON ARMÉ – GÉNIE CIVIL – TERRASSEMENT – TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS – VOIRIE – TRANSPORT – LOCATION MATERIELS TP – PALPLANCHES - DÉMOLITION
Parc d'Activités Varennes-Vauzelles Garchizy - 4, route de La Petite Bussière - 58643 VARENNES VAUZELLES Cedex
Tél. : 03 86 58 83 05 - Fax : 03 86 58 90 97 - E-mail : morini@gcc.fr

ENTREPRENDRE ENSEMBLE *autrement*

ASSOCIATIONS

1 2 3 BOUCHONS EN 15 ANS 150 TONNES COLLECTES

Notre association œuvre depuis 15 ans au profit du monde du Handicap. Une chaîne de solidarité au profit du monde du handicap, aux maillons toujours plus nombreux qu'en 2003, date de création de l'association. En quinze ans d'existence, 21.069,88 € ont été reversés à quarante-sept personnes en situation de handicap. Mais, surtout 15 Tonnes collectées en 15 ans ; l'association franchira le cap de 160 tonnes en fin d'année.

Tout au long de ces années, c'est un nombre incalculable de personnes qui jour après jour, bouchon après bouchon, patiemment déposés dans les lieux de collecte ont permis d'en arriver là. Ce sont aussi des bénévoles toujours plus

nombreux, une quarantaine aujourd'hui, qui assurent la préparation de ce trésor de guerre au profit des plus démunis. Merci aux entreprises qui mettent à disposition des engins de levage et de stockage (Morini et Brisset), et puis le local mis gracieusement à disposition par la municipalité de Marzy depuis 15 ans. Son Maire, Louis-François MARTIN, président d'honneur, est très à l'écoute.

On aurait tort de négliger l'aspect écologique des opérations menées, sensibiliser les élèves de nombreuses écoles Nivernaises.

UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES, DES PERSONNES DE COEUR

CONTACT

Martine Laurent
65 78 51 39
Mail : tinoulaurent@free.fr
Facebook : 123bouchons

ACSL MARZY

« Pratiquer un sport ou une activité de loisir sérieusement mais sans jamais se prendre trop au sérieux », telle pourrait être la devise de l'Association, Culture, sports et loisirs de Marzy.

En effet, depuis plus de 30 ans, l'A.C.S.L. de Marzy propose diverses activités aux adultes comme aux plus jeunes, et veille à transmettre à tous ses membres, le respect de certaines valeurs humaines et sociales telles que le fair-play, le vivre-ensemble, la laïcité ... des valeurs qui sont chères à l'UFOLEP 58, la fédération sportive à laquelle l'A.C.S.L. est affiliée. L'A.C.S.L. c'est tout d'abord une multitude de sections sportives comme la Zumba, le Tir à l'arc, la Sarbacane, le Yoga, la Danse-Claquettes, le Taekwondo ..., au sein desquelles sueur rime toujours avec bonne humeur.

Quant à l'esprit de compétition, même s'il passe au second plan (voire au troisième), il n'en demeure pas moins bien présent au sein de l'A.C.S.L. Il conserve même une place prépondérante notamment chez nos archers, ou nos joueurs de badminton, qui chaque année s'engagent dans les différents challenges et autres critères organisés par l'UFOLEP 58.

L'A.C.S.L. c'est aussi des activités de loisir à la fois ludiques et culturelles comme l'Atelier de chant ou l'Atelier de Théâtre, dont l'objectif



principal consiste à faire vivre et à faire partager des émotions positives et enrichissantes.

Alors si vous recherchez un club convivial, où vous pourrez soit transpirer, soit interpréter les chansons françaises, soit vous initier à la comédie dans une ambiance toujours chaleureuse et décontractée, l'A.C.S.L. de Marzy est faite pour vous et vous accueillera avec grand plaisir.

CONTACT

Vincent PIERRU, le Président
03.86.36.06.59
Ou <http://www.facebook.com/ACSLMarzy> ou acsl.marzy58@orange.fr



ASSOCIATIONS

AMY DEZ'ARTS

Depuis décembre 2008, cette association de Loisirs a pris de l'essor.

Aquarelle : (Intervenante : Jacqueline BUVAT)

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois

Les 2^{ème} et 4^{ème} de chaque mois

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois

Scrapbooking : (Intervenant Huguette PAUDRAT) 3 ou 4 lundis par mois

Projets 2018 :

- Mai : Musée de l'Education
- 19 juin : journée des Peintres à Marzy
- Juin : Journée Barbizon et château de Fontainebleau.
- Octobre : repas de fin d'année.
- 18 Novembre : exposition pour nos 10 ans de création.

Dans une ambiance très conviviale et chaleureuse, pour tous contacts ou renseignements :

CONTACT

Régine SUCHOT
Présidente
03 86 38 20 88



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE MARZY

Créée à la Libération (1945), elle a toujours été fidèle à tous ceux, de toutes les guerres où la France était impliquée, qui ont payé un lourd tribut à cette folie des hommes !

Cette amicale, forte encore de 15 membres, tous anciens d'Algérie, est présidée par Guy Reboul et l'un de ses adhérents, Fernand Moniaud a

été élevé au grade de Chevalier de la Légion D'Honneur, à titre militaire pour services rendus à la Nation.

Elle participe, avec son drapeau, à toutes les cérémonies patriotiques tant à Marzy qu'en d'autres lieux.

Elle veille jalousement au devoir de mémoire.

Elle organise, chaque année, un repas dansant.

Elle aimerait que des éléments plus jeunes, adhèrent, pour assurer le relais avec les générations futures !



CONTACT

Guy REBOUL

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION MULTI-SERVICES



«1987...2017...» 30 ans après sa création l'Association Multi-Services est toujours à votre disposition dans notre commune de MARZY pour petits travaux d'entretien ou d'aide à domicile permettant d'améliorer le service à la personne :

- jardinage, tonte de pelouse, taille de haie (hauteur maxi 2m) petits bricolages, nettoyage, entretien de la maison (ménage, repassage) aide administrative, déclaration de revenus..etc
- Taxi gratuit pour les habitants de MARZY désireux de se rendre aux structures médicales et autres de notre commune.
- Taxi avec prise en charge sous certaines conditions pour d'autres destinations.
- Toutes dépenses donnent droit à déduction ou réduction fiscale.

Chaque année début mai l'association organise ses puces de printemps qui viennent animer et faire connaître notre commune. L'association accepte les Chèques Emploi Service Universel préfinancés (CESU).

CONTACT

Présidente Mme Annie PETIT
03 86 60 90 44
aljpetit@gmail.com
Trésorier Mr Dominique VALLET
03 86 60 91 00
dominiquevallet@yahoo.fr

CONFRÉRIE DE SAINTE AGATHE

La Confrérie de Sainte Agathe, fondée en 1879, a pour but de maintenir des liens entre les femmes mariées de la commune. Elles se rencontrent le dimanche le plus proche du 5 février pour célébrer la fête de leur patronne.

CONTACT

Les personnes désirant faire partie de la confrérie peuvent s'adresser à Mme Claudette MAURIN, Présidente. Renseignements au 03 86 36 35 13



Reparation-Carosserie
Vente Neuf et Occasion

Duguet Guillaume



GARAGE SAINT-LOUIS

6, rue Saint-Eloi 58600 Fourchambault

Courriel: garage.st.louis@wanadoo.fr

Tel:03.86.58.87.63

Fax: 03.86.58.57.60

"La vie, avec passion"



ASSOCIATIONS

CLUB DE BASKET

La saison 2017/2018 voit le club de basket-ball de Marzy s'affirmer comme un club majeur dans le paysage sportif nivernais. La déception de la descente de nos joueurs masculins est largement compensée par l'accession en nationale 3 de nos féminines et par le développement du club qui atteint un chiffre record de 240 licenciés. La JS MARZY BASKET continue d'éclairer la ville avec dynamisme, volonté et esprit d'innovation. De nouveaux projets, un nouvel entraîneur club, une équipe de bénévoles extraordinaires et le soutien sans faille de la municipalité font croire à un avenir sportif et associatif des plus prometteurs. Vive Marzy et la JSM.

CONTACT

Jean-Luc PALIOURIS
Président JS MARZY BASKET
Jean-luc.paliouris@orange.fr
06 72 79 74 98



BERMUDES BOWLING CLUB DE MARZY

Le Bermudes Bowling Club de Marzy existe depuis 1998, il fait partie de la Fédération Française de Bowling et des sports de quille. Le bowling est reconnu officiellement comme discipline de haut niveau. La France dispose d'ailleurs d'un pôle espoir à Toulouse. A l'issue de 4 journées des qualifications le bermudes bowling club de Marzy compte 5 champions de Bourgogne. Corentin Cirette en benjamin, Lou-Anne Louis en minimes filles, Maxime Gonzalez en minimes, Apolline Gaffet en cadette et Florian Georget en Junior.

Le club compte également 4 vice-champions de Bourgogne : Baptiste Gaffet en benjamin, Océane Vilpreux en minimes filles, Clémence Georget en cadette et Lou-Anne Bernard en juniors filles. Le club compte 10 qualifiés.

CONTACT

Pour tous renseignements concernant le club merci de contacter le Président Monsieur Philippe Georget au 06 66 84 95 03 ou auprès de l'accueil du Magic Boulevard de Marzy.

Dernière journée de la compétition de nos jeunes de l'école de bowling.



**EGTN**
Propreté

la propreté sur mesure
7 et 9 rue des Prés
BP 607
58006 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 57 25 05
m.henry@deca-france.fr

ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES

Grâce à ses fidèles bénévoles, le comité des fêtes organise les festivités de la commune. Depuis plus de 15 ans, cette même équipe se mobilise avec motivation et une ambiance conviviale pour améliorer nos prestations envers nos convives.



Nous vous proposons de nous rejoindre :

- Pour la fête du bourg le 1er juin 2019, samedi de l'ascension, pendant que les parents dégustent l'andouillette avec une animation musicale, les plus petits pourront profiter de deux tickets de manèges offerts par la municipalité et le comité des fêtes.
- Pour la fête de l'été au stade de football, le 20 juillet 2019, en attendant le feu d'artifice offert par la municipalité, vous pourrez déguster du jambon à la broche. Un groupe de musique animera le bal gratuit durant la soirée.
- Pour le 5 octobre 2019, notre traditionnelle « soirée choucroute » à la salle polyvalente suivi d'un bal animé par un orchestre.
- Pour le réveillon de la Saint Sylvestre, cotillons et paillettes seront au rendez-vous pour accueillir la nouvelle année avec joie et bonne humeur autour d'un bon repas, préparé par Mr Vincent BERNIGAUD, traiteur.

Grâce à ces fêtes, le comité peut offrir un goûter aux enfants pour le carnaval des écoles, faire venir le père Noël le 15 décembre 2019 sur la place de la Mairie, participer au Noël des écoles avec des friandises et un spectacle.

CONTACT
P. SCHERER



INSTANT COIFF'

6, place de l'église
58180 Marzy
03-86-23-93-57

Coiffure mixte
Sur rendez-vous

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Nevers

8 bis place Carnot – 58000 Nevers
Tél. : 03 86 21 71 88

Courriel : 02524@creditmutuel.fr

Nevers Ouest

88 b rue Henri Bouquillard – 58000 Nevers
Courriel : 02505@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

ASSOCIATIONS

LA BOULE MARZYATE

(à ne pas confondre avec la pétanque) pratique le sport boules lyonnaise: les boules ont un diamètre de 90 à 100 mm et un poids compris entre 900 et 1100 grammes, les règles sont beaucoup plus strictes, on utilise un objet métallique le «50» pour marquer les boules en cas de tir (les tireurs courent pour frapper et enlever les boules près du but) ou de déplacement d'objet , le terrain mesure 27.50m et la surface de jeu se situe entre 12.50m et 17.50m.

Malgré tout, c'est un sport que l'on peut pratiquer à tout âge , tout sexe confondu. Le comité bouliste départemental va créer une section réservée aux seniors dans le cadre du sport boules santé, bien-être qui se déroulera les matins au bouldrome de Nevers. Notre club, lui,

dispose de séances d'entraînement les mercredi et vendredi d'avril à octobre à partir de 17h30 au bouldrome municipal du village Dufaud, toute personne intéressée peut venir s'initier à notre sport.

La Boule Marzyate continue d'enregistrer de bons résultats.

Cette année encore, les féminines sont arrivées plusieurs fois en demi-finales de compétitions régionales Bourgogne Franche-Comté :

- Brigitte Charrier en catégorie F3 demi-finaliste au championnat simple à Auxonne (Côte d'Or)
- Catherine Roux et Marie-Claude Calvi en catégorie F3 demi-finaliste au championnat double à Poligny (Jura)
- Catherine Roux, Marie-Claude Calvi et Monique Guyolot championnes



régionales en triple face à Ghantal Gonin, Dany Sirot et Brigitte Charrier sous-championnes à Marzy.

Nièvre en quadrettes à Marzy. ● Denis Dauvillaire, président de la Boule Marzyate peut être fier de ses licenciés.

Les masculins n'étaient pas en reste :

- Patrick Charrier et Jacky Drugeon en catégorie M4 champions de la Nièvre en doubles à Vauzelles
- Denis Dauvillaire, Jacky Drugeon, Patrick Charrier, Jean-Yves Ramelet en catégorie M4 champions de la

CONTACT

Denis Dauvillaire, Président
06 84 41 63 42
Brigitte Charrier, secrétaire
06 26 79 18 35

CONFRERIE SAINT VINCENT

La confrérie compte 121 confrères pour l'année 2018 dont 113 à jour de leur cotisation. Il est possible d'aller voir le site internet de la confrérie « confrérie de saint Vincent de Marzy ». Pour faire partie de la confrérie, il faut se faire connaître auprès d'un membre du bureau, au minimum 2 semaines avant l'évènement. Merci au nom de la confrérie et de moi-même.

CONTACT

Yves LEMARCHAND



entreprise **bourgeot**
électricité générale

Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles
QUALIFELEC E3-3

Membre du réseau Bourgogne Entreprise Accueil

33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

ASSOCIATIONS

FOLKARA'JAZZ

Cours de danse Modern'jazz, Hip Hop New style, Street Jazz. Les cours sont ouverts à toutes et tous, désireux de faire de la danse, débutants ou non dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes, enseignés par Julie BOURDIN professeur de danse diplômé d'Etat, à la salle polyvalente de Marzy. L'avenir de cette association est l'espoir de créer des compagnies d'âges différents dans le but de se faire plaisir en présentant leur évolution dans des concours sur le plan national et de représenter la commune de MARZY. C'est aussi la joie de présenter, en fin d'année, le fruit d'une saison de travail grâce à un spectacle réunissant tous les groupes dans des styles différents et variés à la Maison de la Culture de Nevers. L'association propose différents spectacles pour toutes manifestations (comité d'entreprise, comité des fêtes, associations)

CONTACT

Présidente : Marie-France BOURDIN
03.86.21.53.43
Professeur : Julie BOURDIN
07.60.25.02.09



CLUB MARZY CYCLISTE

Le Club Marzy Cycliste a bien débuté la saison 2017-2018 par l'obtention de deux titres de Champion de Bourgogne - Franche Comté, obtenus le 10 Décembre à Mont St Sulpice (89) par Lenny MARTINEZ en 15/16 ans et Alexandre DUBOIS dans la catégorie 30/39 ans tous les deux nouveaux licenciés au club.

Une belle 29ème place pour A.DUBOIS au championnat de France. Par la suite, sur les épreuves disputées dans la Nièvre et les départements limitrophes, les coureurs du CMC ont été présents dans beaucoup d'épreuves avec trois victoires par Lenny et Alexandre, plusieurs places de deuxième (5) par J.M FELIX et une pour F.CHABIN ainsi que plusieurs places dans les dix premiers.

CONTACT

Siège Social : Mairie de Marzy
place de l'Eglise 58180 MARZY
Association régie sous la loi
du 1^{er} Juillet 1901. Affiliation
Ufolep . N° 058160011 .
N° Siret : 79743483400017
Président : M.POULET 81a
Route de Corcelles
58180 Marzy
03.86.61.05.10 -
06.61.25.97.70
mail : michelpoulet846@neuf.fr
facebook : club marzy cycliste

Une autre grande satisfaction pour le CMC, la présence de quatre coureurs sur le podium lors des Championnats de la Nièvre sur route, disputé à Tintury le 3 juin.

Avec un titre pour Alexandre DUBOIS en 30/39 ans, deux places de deuxième pour Lenny MARTINEZ et J.M FELIX et une troisième place pour Patrice BOUDOT dans leur catégorie respective. Une participation de Patrice BOUDOT comme tous les ans à l'étape du tour en cyclo-sportive. Cette année l'étape était longue de 169 km d'Annecy à Bourg d'Oisan. Celui-ci terminera ce challenge à la 2699ème place sur 15000 au départ et 71ème sur 619 dans sa catégorie. Félicitations à lui et à son courage.

Les organisations du CMC sont :

Rifles au mois de Février ; Prix de la Municipalité le 15 Avril, Semi-nocturne du Village DUFAUD le 15 Juin ; Prix des Vendanges (nouvelle épreuve) le 16 Septembre ; Rifles le 3 Octobre et le Cyclo-Cross des Carrières le 10 Octobre.

Le Club Marzy Cyclisme fait un appel à tous les habitants de Marzy : En effet nous aimerions avoir plus de coureurs et de dirigeants issus de la commune afin de pouvoir promouvoir le sport cycliste dans notre région et aussi faire connaître encore plus la commune de Marzy avec la présence de nos coureurs un peu partout et nous aimerions aussi faire d'autres épreuves et aussi développer une activité cyclo-sportive, mais pour cela il nous faut des bénévoles.

Nous nous tenons à votre entière disposition.



ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHÈQUE

OUVERTE A TOUS

Venez découvrir la Bibliothèque municipale, Place de la Mairie.

Poussez la porte ...

Sur les étagères :

Plus de 3 400 documents sont proposés aux lecteurs de tout âge:

- Albums, romans, BD, documents,
- biographies, livres en gros caractères,
- magazines, CD audio, DVD ...
- Tous les ans, environs 100 nouveaux livres rejoignent les étagères.
- Le Bibliobus passe 2 fois par an pour échanger les livres.

Sur place : L'accès aux collections et la consultation sont libres.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 14h30 -16h30

Vendredi : 10h - 12h et 16h - 18h

Août / Sept : tous les vendredis de 16h à 18h

CONTACT

Danièle GIRARD
Tél. : 03 86 61 00 11

Modalités d'inscription

Une adhésion de 6 euros par famille, valable un an de date à date, vous sera demandée. Pour vous inscrire vous devez vous présenter à la Mairie.

Modalités de prêt

L'adhésion vous permet d'emprunter des livres (3 par lecteur et pour 3 semaines) des CD, des DVD, magazines (2 par famille et pour 2 semaines).

La Bibliothèque, avec l'acquisition 2 fois par an d'une centaine de livres neufs, offre aux lecteurs un choix large, divers et actualisé. Elle est gérée par une équipe de bénévoles qui assurent l'ensemble des tâches liées à son fonctionnement : choix, achats, équipements, accueil...

Un portage de livres est à la disposition des abonnés à mobilité réduite et sur demande.

Il est possible de réserver ou de commander un document. Pour plus de renseignements, venez nous rendre visite, nous serons heureuses de vous accueillir.

LA FNACA

Le comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) de Marzy a été créé au lendemain de la cessation des combats en Algérie (1954-1962) ! ses fondateurs, presque tous disparus maintenant, avaient souhaité pour cette association loi 1901 le respect de certaines règles : devoir de mémoire, laïcité, fraternité et solidarité, autonomie financière. Ces règles ont été respectées.

Le comité possède son drapeau, lequel est présent aux cérémonies patriotiques françaises, ses porte-drapeaux y compris jeunes de moins de vingt ans.

Respectant des procédures démocratiques, le comité ne sollicite pas de subvention municipale et assure sa trésorerie par les cotisations statutaires et les manifestations ludiques organisées chaque année.

Bien intégré dans son milieu communal, partie prenante de la vie de Marzy, ce comité aimerait être pérenne mais ses membres vieillissent et la relève est loin d'être assurée. Cependant l'engagement restera identique.

CONTACT

Stan SYGULA,
Le président
Tél. : 03 86 57 69 62



ASSOCIATIONS

JS MARZY FOOTBALL

8 route de Tazières Marzy
<http://jsmarzy.footeo.com/>
 L'association de la jeunesse Sportive de Marzy Football
 Dans sa 51^{ème} saison en 2018/2019 avec :

- Une équipe de jeunes présente dans chaque catégorie.
- Nouveau : Une équipe féminine sénior créée en 2017
- Des séniors, entraînés par Azzzdine Réhahli et Fred Etienne en 2^{ème} division district pour l'équipe première, par Daniel BOSSUAT et Christophe Oudard pour l'équipe réserve en 3^{ème} division, Eric Valy et Gaël Valy pour la troisième équipe en 4^{ème} division... et pour une nouvelle création Fred Etienne pour des juniors -18ans

- Des féminines, entraînées par Vanessa Luciani.
- Des licenciés qui défendent les couleurs de la J.S.MARZY avec pour objectif de terminer en bonne place... Des dirigeants, des arbitres, des coaches, des parents, des supporters, des sponsors, et bien sûr, des bénévoles, sans lesquels la réussite des ambitions et des projets de l'association ne serait accessible.

Les grands rendez-vous annuels, le 1er Mai journée des U9, L'Ascension journée des U10/U11 ET U12/U13, en Juin TOURNOI Séniors...

Montant de la cotisation saison 2018/2019 :
 Jeunes 55€ - Féminines 55€ - Séniors 80€

CONTACT

PRESIDENTS : Michel Sagnol
 et Nicolas Gras

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

Entraînements au stade 5 rue de la Simonerie :

CATEGORIE	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
U6-U7		14H00/15H30 (à voir hiver en salle)	
U8-U9	17H00/18H30 (à voir hiver en salle)		
U10-U11		14H00/16H00	
U12-U13		16H00/18H00	
U-18		17H30/19H00	17H30/19H00
SENIORS H/F	19H00		19H00



ASSOCIATIONS

GENERATIONS MOUVEMENT AINES RURAUX MARZY

Actuellement nous comptons 126 adhérents. Environ 85 viennent régulièrement partager différents jeux : tarot, belote, diamino, domino, scrabble, dame. Ces rencontres ont lieu chaque lundi et vendredi de 14h à 18h, aux jardins de Busserolles.

Cette année, notre voyage se déroulera à Collonges la Rouge en Corrèze début septembre.

Au mois d'avril, nous avons passé la

journée à Mehun sur Yèvre (cher) au Cabaret Royal Music Hall Palace.

Notre journée champêtre très attendue a eu lieu le 7 juillet sous chapiteau grâce au soutien logistique de la Municipalité.

Nous sommes sûrs que, Daniel RINGEVAL, notre président, nous concoctera d'autres surprises...

Tout ceci démontre le dynamisme de notre club qui reste ouvert juillet et août.

Vous pouvez venir spontanément passer un moment avec nous et décider de vous inscrire par la suite.



CONTACT

DANIEL RINGEVAL, Président
Tél. : 03 86 59 54 86

SOCIETE DE CHASSE

Chasseurs et gestionnaires de la faune sauvage

La société de chasse de Marzy s'est investie dans un projet d'implantation de faisans sauvages afin de jouer un rôle dans la gestion de la biodiversité. Quarante faisandeaux ont été offerts par des éleveurs à la société de chasse. Quelques jours après l'éclosion, les faisandeaux ont été confiés au Président Jean-Marie GIMONET et ils ont été adoptés par des poules naines. Ils sont restés enfermés dans une cage d'élevage pendant un mois puis ils ont été transférés dans un parc grillagé adapté pour rejoindre une volière qui a été créé au printemps dernier par les actionnaires. Ils pourront profiter de

ce site protégé pour s'écarter dans la nature et commencer à trouver seul leur nourriture à l'abri des prédateurs. Le président précise que ces faisans ne pourront pas être tirés lors de la prochaine campagne de chasse.

Voilà une façon pour que les chasseurs ne soient pas considérés comme de simples usagers de la nature mais comme des partenaires de la gestion de la faune sauvage.

Ce projet a pu se réaliser grâce à des donateurs locaux, Boulangerie PINGRIS, GAMM VERT et l'appui de la fédération de chasse.

CONTACT

Jean Marie GIMONET, Président
Jean Pierre VIVIER, Trésorier
Tél. : 06 72 67 78 24



CARROSSERIE



BABA

Da Costa

Route de Nevers - 58180 MARZY

03 86 38 71 55

ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MARZY

L'association G.V.MARZY a été créée en 1986. Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V), elle a pour objet principal de favoriser l'épanouissement de ses adhérents par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie.

Elle leur propose notamment :

- Deux marches par semaine, le mardi et le vendredi matin. Possibilité de choisir la durée
- (1h30 ou 2h00). Départ place de la Mairie à 9 H.
- Des marches à l'extérieur de Marzy le mardi matin une fois par mois d'une durée de 2h00 à 2h30 (co-voiturage possible au départ de Marzy ou au point de rendez-vous déterminé à l'avance – Planning élaboré en début de saison. Ces marches sont accompagnées par des bénévoles de l'association.
- Des cours de gymnastique, le jeudi de 14 H 30 à 15 H 30, à la salle polyvalente de Marzy, encadrés par une monitrice qualifiée et agréée de l'ADESS.
- Des cours de danses (traditionnelles et country), les lundis de 14 H à 15 H 30, animés par des monitrices bénévoles.

Possibilité, en fonction des places disponibles, de participer à des séances d'aquagym (mardi de 16H00 à 16 H 45 ou 16H45 à 17 H 30 ou vendredi de 16 H 15 à 17H00) et à des séances de détente, relaxation .

Outre ces activités sportives, l'association organise chaque année des séances récréatives au profit de ses adhérents (après-midi récréatif et vin chaud au moment de Noël, un repas au Restaurant, galette des Rois, voyage d'une journée, pique-nique....)

L'association qui compte 116 adhérents pour l'exercice 2017 -2018, est prête à accueillir toutes les personnes intéressées.

CONTACT

Christine GIRARD, Présidente
au 03.86.38.86.40
Béregère DELBOS, Secrétaire
au 03.86.61.40.25
Françoise BRIDET, Trésorière
au 03.86.37.05.36



ADS Dépannage

- . Télévision
- . Electroménager
- . Antennes terrestre et satellite
- . TNT - Canalsat - Orange
- . Devis assurance

ADS Sécurité

- . Alarme intrusion
 - . Videosurveillance
 - . Caméra de surveillance agricole
 - . Portier Vidéo
 - . Automatisme de portails
- UN SPECIALISTE
POUR LES PARTICULIERS
DEVIS GRATUIT - NIEVRE / CHER

Jacques LEDYOT - 58180 Marzy
06.80.12.32.14
E-mail : adumarzy@gmail.com
Siret : 800 250 334 00011

ASSOCIATIONS

LES AMIS DU MUSEE GAUTRON DU COUDRAY

Le bilan de l'année 2017

- La participation aux visites a frôlé 1900 personnes. Ce succès est lié à l'accueil reçu de trois expositions une fois de plus variées par leurs thèmes :
 - Peinture : Paul Louis Martin des Amoignes (1850-1925), peintre nivernais redécouvert grâce aux prêteurs publics et privés nivernais.
 - Histoire : Présence américaine en Nièvre, 1917-1919. Sept cents visiteurs français (dont M Patrice Joly) et américains (dont leurs grands-pères, grands-oncles étaient venus à Verneuil réparer les véhicules à moteurs du Corps Expéditionnaire Américain).
 - Photographie : Mois de la Photo en Nièvre 2017. Le musée de Marzy a reçu le photographe Yves Contant et fait redécouvrir Fabrice Audier, tous les deux intéressés par l'infiniment petit. Le succès de Fabrice Audier à partir du 8 décembre, interrompu pendant la quinzaine des Fêtes de Noël, s'est prolongé au mois de janvier.



Des élèves de l'IME de Varennes-Vauzelles ont exposé, des élèves des Boutons d'Or ont retrouvé des habitudes anciennes de visite.

- La municipalité de Marzy a permis l'achat de huit tableaux provenant de la vente de la succession Maurice-Suzanne Bardin, au Palais Ducal de Nevers.
- Ne pas oublier la traditionnelle Journée des Peintres à Marzy jumelée à la Nuit européenne des Musées.

Les projets de l'année 2018

- Une Journée des peintres : «à la source des puits» marzyats (cinquante lors d'un premier recensement).
- Deux expositions :
 - Peinture : Angles et Remous, la Bretagne de Jean Montchoungy. L'exposition en cours, au cours de l'été, présente quarante huit œuvres de la période 1956-2002 (gouaches, aquarelles, croquis, gravures).
 - Histoire : 1918 : La Victoire et .. après ? Cinquième et dernière exposition du musée qui a commémoré depuis 2014 le centenaire de la Grande Guerre. Ouverte le 21 septembre, elle se terminera le 21 décembre 2018.

L'équipe du musée de Marzy remercie les prêteurs indispensables à la réussite de chaque exposition - les visiteurs dont l'intérêt et l'enthousiasme ne peuvent s'oublier - M. le Maire et son conseil municipal pour leurs encouragements formulés en particulier à chaque vernissage.

CONTACT

Elisabeth FRANC
Tél. : 03 86 59 28 47

Courtigné
Environnement
www.courtigne.fr

Créateur de produits pour l'environnement, la maintenance industrielle et l'hygiène professionnelle depuis 1988

StarBlend
Energy Lubs
www.starblend.fr

STOP
PL LAVAGE

CARCLEAN
www.carclean.fr

ASSOCIATIONS

LA SABOTÉE MARZYATE ASSOCIATION DE DANSEURS ET MUSIENS TRADITIONNELS

Qui dit danses et musiques traditionnelles dit partage et convivialité, plaisir d'être ensemble. Que de moments agréables passent les danseurs et musiciens. Même si la pratique commune demande quelques efforts physiques et de mémorisation, le plaisir de se retrouver chaque mardi, de 18h30 à 20h est bien présent pour tous. Les ateliers se déroulent à la salle de sport et danse, Route de Saint-Baudière, au centre du bourg.

Les instrumentistes travaillent d'oreille et accompagnent « en live » les danseurs au son des vielles, cornemuses et accordéon diatonique.

C'est tellement plus agréable et vivant que la musique délivrée par un disque et activée par une télécommande. Danseurs et musiciens pratiquent le répertoire du Centre-France. Les musiciens se retrouvent pour proposer et travailler avec leurs propres arrangements, les airs de ce répertoire. Sur ces musiques traditionnelles, les danseurs, tout en respectant les pas transmis depuis des générations par mimétisme, innovent parfois en créant, ensemble, des chorégraphies de danses collectives.

Si cela vous intéresse, venez voir et essayer... la porte est ouverte durant les répétitions, venez en apportant des chaussures propres pour respecter le sol de la salle.

MACADAM

Le club compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents et une soixantaine de véhicules. Une vingtaine de sorties sont au programme de l'année 2018.

Parmi celles-ci, « La belle Escapade », sortie organisée sur deux jours, autour d'Époisses.

Possesseurs de véhicules de collection, de prestige, de sport (2 ou 4 roues), si vous êtes intéressés par la découverte de musées ou de remarquables coins de France, prenez contact avec nous.

Composition du bureau :

Président : Didier Brun : 07 70 99 39 67

Secrétaire : Serge Puy : puy.serge@orange.fr
Secrétaire adjointe : Laurence Brun : 06 16 22 10 23
Trésorier : Alain Mariller : 06 11 45 87 65
Membre du bureau : Jacky Garsault, Olivier Méténier.

L'association MACADAM 58 remercie ses partenaires qui ont contribué à la réussite de toutes les sorties et manifestations de l'année 2017

CONTACT

Siège Social : Mairie, Place de l'église,
58180 Marzy



La Sabotée Marzyate... en répétition

En dehors des répétitions, les principaux événements annuels du groupe sont :

- l'organisation d'un bal trad chaque mois de janvier, où se retrouvent avec plaisir les danseurs bourbonnais, berrichons et nivernais,
- la participation au Grand Bal de l'Europe avec les amis Du Trois Temps des Saules (association de Coulanges les Nevers) depuis que le Grand Bal existe. En 2018 se déroulera la 29^{ème} édition. Cette année encore, nous proposerons des ateliers et bals de notre répertoire habituel. Et une partie de nos adhérents donnera de son temps pour assurer les différents services qui accueillent les danseurs venant du monde entier, soit environ 3500 personnes sur les 2 semaines que dure ce festival.

CONTACT

Jackie TEILHARD
Tél. : 03 86 38 86 08



ASSOCIATIONS

L.P.O.

La Chouette effraie ou effraie des clochers, magnifique oiseau encore commun il y a 40 ans est aujourd'hui menacé. En effet, notre enquête a révélé que la répartition de cette espèce dans la Nièvre s'est réduite de 75% en seulement 25 ans. Si les pratiques agricoles ont sans doute leur part de responsabilité, ainsi que les collisions routières, un autre phénomène est venu renforcer ce déclin : l'enrillagement des clochers et l'obstruction des accès aux divers greniers et granges qui constituent ses sites de nidification privilégiés. L'Effraie des clochers est un auxiliaire précieux de l'agriculture : jugez-en plutôt : au cours d'une année, un couple d'effraie avec ses jeunes peut consommer jusqu'à 5000 rongeurs dont les dégâts sur les récoltes ne sont pas négligeables. La LPO Nièvre (Ligue pour la protection des oiseaux,

association loi 1901) essaie d'aider le retour de cette espèce en proposant aux communes la pose d'un nichoir dans le clocher de leur église ou dans un bâtiment communal approprié. L'inquiétude des élus est légitime quant à l'installation éventuelle de pigeons qui occasionnent des dégradations sur ou dans les monuments mais qu'ils soient rassurés : ce problème est résolu grâce à une chicane placée à l'entrée du nichoir qui empêche les volatiles indésirables de s'installer.

La LPO Nièvre s'engage à fournir et poser le nichoir gratuitement mais il va de soi qu'une petite contribution serait appréciée. Plusieurs municipalités ou particuliers se sont engagés dans cette démarche éco-citoyenne qui favorise la biodiversité. Billy-Chevannes, Chaulgnes, Glux-en- Glenne, La Marche, Urzy,

Druy-Parigny, Arbourse, Parigny lès-Vaux, Rouy, Ourouer, Sauvigny-lès-Bois, Saincaize-Meauce, liste non exhaustive...

Contact a été pris avec M. le Maire de Marzy et le 21 mars, avec l'accord de M. le Curé, pas moins de 4 échelles et un escalier ont été nécessaires pour accéder au clocher. Un vrai chemin de croix pour acheminer le volumineux nichoir près des cloches.

Une disposition relativement discrète a été choisie pour ne pas nuire à l'esthétique de l'édifice classé monument historique. Souhaitons que la Dame Blanche découvre vite ce nouveau gîte et le trouve à son goût.



CONTACT

Annie Chapalain,
secrétaire générale LPo 58

LPO Nièvre
18, Place de l'église
58180 MARZY
07 82 60 81 83
<http://nievre.lpo.fr> - www.faune-nievre.org

MAJORETTES DU BEC D'ALLIER MARZY

Après une année en demi-teinte, il n'y a pas eu d'organisation au niveau de la fédération (N.B.T.A.) ni de gala de majorettes par manque de bénévoles et certaines manifestations engendrent plus de moyens financiers que de recettes.

Deux éléments de notre club avaient été sélectionnés l'année dernière au Grand National Européen ; n'ont pas pu se présenter à ce concours pour raison familiale. Nous recommençons à recruter de nouveaux éléments et nous envisageons l'avenir sous de nouveaux auspices.

Le recrutement est ouvert aux jeunes filles et garçons à partir de 5 ans et sans limite d'âge. Nous espérons pouvoir nous fédérer à nouveau à la rentrée de septembre.

La cotisation annuelle est de 40€, elle comprend l'inscription, la licence et l'assurance, le costume est fourni par le club. Seul le bâton est à la charge des parents, nous en prêtons un pour la période d'essais (deux ou trois répétitions). L'entraînement a lieu tous les mercredis de 14h00 à 16h00 salle polyvalente et les samedis mêmes heures à la salle de danse Chemin des Demeures (derrière l'ancienne l'école primaire).



CONTACT

Madame Midrouillet
39 route de Marcé 58180 Marzy
tél : 03 86 37 00 32 ou par mail :
majorettes-marzy@wanadoo.fr.

ASSOCIATIONS

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS (ADN)

Depuis 1945, l'Aéronautique du Nivernais est présent sur la commune de Marzy. Club historique du terrain d'aviation «la Sangsue», il revendique une centaine de membres, 3 avions, 3 instructeurs bénévoles issus de l'aviation commerciale, et un examinateur.

Association de loi 1901, l'AdN repose sur une solide équipe de bénévoles. Tout au long de l'année, ils transmettent leur passion pour la 3ème dimension à travers de nombreuses activités et manifestations publiques: Journée Portes Ouvertes, Aéro-méchoui, café-croissants avec les pilotes de la région, Rallye de découverte des châteaux de la Nièvre et du Centre...

Et bien sûr, des baptêmes de l'air, toute l'année, 7 jours sur 7... si la météo est bonne! En 30mn, vous remonterez la Loire jusqu'au Château d'Apremont en passant par le Bec d'Allier, puis mettez le cap sur le circuit de Magny-Cours pour un survol de la technopôle, avant de

revenir vous poser doucement en piste 30-12. Venez nous rencontrer, et approcher nos superbes avions! «L'Aéroniv» c'est aussi une école de pilotage, qui forme aviateurs de loisir, et futurs professionnels. Venez embarquer à bord du «Novembre Zoulou», en place pilote, avec un instructeur à votre droite, pour les 3 premiers cours de la licence de pilote. C'est le «forfait initiation» lors duquel il vous sera remis le carnet de vol où vos premières heures de vol seront comptabilisées. Et si le virus vous prend, vous pourrez poursuivre jusqu'au Brevet de Base, puis au PPL, première marche pour une carrière professionnelle.

Vous deviendrez ensuite un «Hibou» en vous qualifiant pour le vol de nuit, et aurez également accès aux dernières technologies en matière de cockpit, avec l'installation prochaine d'écrans tactiles professionnels dans «Juliet Lima», l'avion de voyage. La formation s'adresse aussi aux plus jeunes par l'intermédiaire du Brevet d'Initiation Aéronautique, dont les cours sont dispensés tous les mercredis par nos pilotes bénévoles au Lycée Jules Renard.



Vous ne le savez pas, mais votre cerveau a un mode «oiseau». Et c'est en décollant qu'on le découvre. Qu'on découvre également sa région et sa Terre, dans un sentiment de liberté unique, rendu possible grâce à la plus belle conquête de l'homme: l'Air.

Informations et Tarifs sur www.aeroniv.fr
Actualités sur Facebook!



CONTACT

Monsieur GOMES
5, route Flavigny
18520 BENGNY SUR CRAON
03 86 57 27 51

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MARZY

Fidèle à son habitude, le TENNIS CLUB de MARZY a participé aux championnats départementaux par équipe.

- Championnat d'hivers 2017-2018 : avec 3 équipes masculines et une équipe féminine en entente avec Guérigny-Urzy avec des résultats variés. L'équipe masculine 1 (M1) en 3ème division finit première ; l'équipe M2 en 4ème division finit seconde ; l'équipe de plus de 35 ans finit dernière en 2ème division ; l'entente avec Guérigny-Urzy finit dernière ; à leur décharge le classement de leurs adversaires était nettement supérieur ; elles avaient peu de chance de se distinguer.
- Championnat de printemps 2018 : les rencontres sont terminées ; en pré-régional M1 a trois matches nuls contre Luzy3, Corbigny3 et POUILLY et 2 défaites contre JGSN4 et Château Chinon5 ;
- Cette équipe –avec les meilleurs classements du club termine 5ème sur 6 et retrouvera la première division l'année prochaine.
- Notre deuxième équipe masculine – en 3ème division termine seconde de sa poule et va monter en division supérieure.

Notre équipe féminine- en association avec Guérigny-Urzy – deuxième division – termine dernière de sa poule avec 5 défaites pour 5 rencontres et descendra en division inférieure.

- Tournoi 2017 : Avec 95 engagés le tournoi s'est déroulé avec une météo très clémente et s'est terminé par la victoire chez les dames de Laurine BENNELY, chez les messieurs de Sébastien GAGNAIRE, chez les messieurs en plus de 55 ans de Pascal ARQUIER PARAYRE et chez les messieurs de plus de 35 ans Paolo FERNANDEZ.
- Tournoi 2018 : se déroule actuellement (du 30 mai au 17 juin 2018), et nous avons déjà une centaine d'inscrits à l'heure de mettre sous presse.
- Le TENNIS CLUB de MARZY a, à sa disposition, deux courts qui se situent impasse des Carrières au village DUFAUD ; ils sont en parfait état (cette année le club a fait démousser les courts), la municipalité doit refaire les grillages. De plus le club bénéficie, grâce à la mairie, d'heures louées au Comité Départemental de tennis – heures destinées aux licenciés joueurs en équipes pour les entraînements hebdomadaires. Les licenciés du club peuvent jouer quand bon leur semble en fonction de l'occupation des courts.



- Pour les gens de passage, vacanciers, il est possible de louer, à l'heure, les courts extérieurs en s'adressant au bar de « l'Odysée » place de la mairie à Marzy. (sauf le mercredi – fermeture du bar).
- Un week-end de septembre nous organisons nos rifles annuels à la salle des fêtes de la commune.
- En novembre 2018, le Tennis Club de Marzy a accepté d'organiser l'assemblée générale du Comité Départemental de Tennis de la Nièvre au sein de la commune.

CONTACT

Jean Louis CLEME
Tél. : 06 45 0103 42



CYRA

Le Groupe CYRA, bénévoles qui acceptent d'assurer la sécurité lors des manifestations festives ou sportives.

De longues heures passées parfois sous la canicule ou dans le froid !
Merci aussi aux membres du groupe présents lors des commémorations

ASSOCIATIONS

VIET VO DAO

L'école Song long marzy a été créée par David Bénard en 2001. Une douzaine de licenciés suivent ces cours d'arts martiaux !

Le tai chi Chaque mercredi de 19h30 à 21h00 au gymnase de marzy, animé par Claude Cellucci. Cet art puise ses racines dans la culture vietnamienne. Elle offre aux pratiquantes et pratiquants un potentiel d'harmonie entre corps et esprit en associant mouvements et respirations conscientes.

Viet vo dao : Les techniques de défense et d'attaque avec les pieds, les mains, les poings, les hanches, les paumes et les coudes sont redoutables et basées sur

les positions d'animaux tels que le tigre, le chat, le serpent, la grue.

Chaque étape de progression est caractérisée par des passages de grade : la ceinture blanche (entrée dans l'école) le premier cup, le deuxième, le troisième et le quatrième (symbolisés par des bandes vertes) et ensuite la ceinture noire.

Les cours sont animés par Claude Cellucci (maître), assisté de Daniel Vilpreux et Sophie Mandigout (ceintures noires 1er dang) le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi de 18h à 19h30 (enfants à partir de 14 ans) au gymnase de Marzy.

Un stage est prévu chaque année, allée des loisirs à Marzy



CONTACT

Roland Bouvet (3ème cup)
25 rue aux chevaux
58180 MARZY
Tel : 03 86 57 78 74



«MAIN DANS LA MAIN» : UNE JEUNE ASSOCIATION AU SERVICE DES FAMILLES

Entraide, écoute, dialogue, divertissements et distractions, voici les principales missions de l'association «Main dans la Main» qui accompagne les enfants et les parents tout au long de leur scolarité à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Marzy.

Aux côtés des équipes éducatives et des autorités publiques, l'association «Main dans la Main» tente de répondre aux besoins des élèves, des familles et des enseignants.

Les deux fêtes des écoles et les ventes de gâteaux ont ainsi financé un rideau de scène. D'autres projets sont actuellement en cours de réflexion.

Un grand merci à tous les parents, aux enfants, aux enseignants et à la municipalité qui ont permis de faire renaître cette fête des écoles ! Pour la seconde année consécutive, cette fête a connu une belle réussite grâce à l'engagement de toutes et de tous et a accueilli près de 200 convives au repas.

Merci également aux amateurs de pâtisseries qui régalaient les papilles des petits et des grands pour le plus grand plaisir de tous !

CONTACT

Laure GEDDA
100, route de Corcelles
58180 MARZY
Tél. : 06 66 31 74 76

Depuis deux ans, l'équipe des bénévoles de l'association «Main dans la Main» expérimente, teste et tente d'innover. Toutes les idées et les initiatives sont les bienvenues !

Aussi si vous souhaitez nous faire partager vos envies, n'hésitez pas à glisser un petit mot dans la boîte aux lettres de l'association située à l'entrée de l'école élémentaire ou à nous joindre au 06 66 31 74 76 ou au 06 44 74 13 60.

ASSOCIATIONS

LES ENFANTS DE YAKO

Association humanitaire loi 1901
Reconnue d'intérêt général

Actions à Yako

- Nous avons financé une formation de trois jours aux nourrices : 2 jours sur l'hygiène et 1 journée sur l'alimentation des enfants de 0 à 2 ans.



- Nous avons clôturé la cour de l'école. Cela était absolument nécessaire pour la sécurité des enfants. Une partie de cette clôture est en dur (parpaing) et une autre partie est en grillage sur une base de parpaing.



- Le portail de l'école est quant à lui acheté et en attente de pose.
- Enfin il a été réalisé la pose de carrelage sur la terrasse du centre, là où les enfants jouent sous l'auvent.



Manifestations

- Mélodie Guitare et ses voix nous ont fait la gentillesse de réaliser un superbe concert à la salle polyvalente de Marzy le 1 juin dernier.
- Vente de calendriers 2019. Nous désirons cette année renouveler la vente de calendrier pour l'année 2019. Ce sont des calendriers de bureau à poser. Nous profitons du voyage qu'Anne-Sophie et Elisabeth ont effectué pour exploiter les belles images qu'elles nous ont rapportées. Nous tablons sur une moyenne de 5 calendriers (à 5€ pièce) par adhérent (pensant que c'est un nombre tout à fait possible à vendre).



Cependant ceux qui ne souhaiteraient pas du tout en recevoir, merci de nous le faire savoir. Que ceux qui en souhaitent plus nous le disent également.

Ceci le plus rapidement possible car nous devons lancer l'impression afin d'avoir les calendriers tôt pour les vendre « avant les autres »...

C'est vraiment une action que tous les adhérents peuvent réaliser, même pour ceux qui sont loin et qui ne peuvent habituellement pas participer aux organisations des manifestations nivernaises.

C'est aussi une façon plaisante (avec de belles photos tout au long de l'année) de faire découvrir votre engagement auprès de l'association.



LA VIE EN CLAIRE
SERVICES

Les services qui vous simplifient la vie !

Votre quotidien est notre priorité.
La Vie en Claire est une société de services aux particuliers agréée qui propose :

*Une aide à la mobilité, une aide matérielle,
une aide administrative, une aide sociale et relationnelle*

lavienclaire@laposte.net
www.lavienclaire.fr - 06 50 07 39 56



*Vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées

ASSOCIATIONS

LE CLUB DE PÉTANQUE

Le Racine Pétanque Club de Marzy, présidé par Dario Zampol De Luca, est passé maître dans l'art d'organiser d'importants tournois. Sur des terrains où s'entraîne et évolue régulièrement Christian Brioude qualifié pour les Masters de pétanques de Nevers et licencié au club.

Ce même club qui, au cours des deux dernières saisons s'est mobilisé pour accueillir les finales du championnat départemental des clubs, toutes divisions, hommes et femmes. Des manifestations d'envergure qui avaient réuni chaque fois un nombre considérable de joueurs (près de mille) auxquels s'ajoutaient

les organisateurs et les juges arbitres. Une compétence très appréciée dans le monde de la pétanque qui évite, par exemple, géographiquement, des programmations en deux lieux différents. Le revers de la médaille était le risque que la place vienne à manquer.

Or, les possibilités d'agrandissement existaient. Il s'agissait de déblayer un monticule de remblai. La municipalité vient d'exaucer le vœu du club, ajoutant ainsi aux terrains existants une superficie d'environ 5 000 m². Un énorme gain de place modulable qui sera utilisé, selon les circonstances et les besoins, de différentes manières (terrain de jeu ou parkings).



CONTACT

Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
06 12 07 38 26



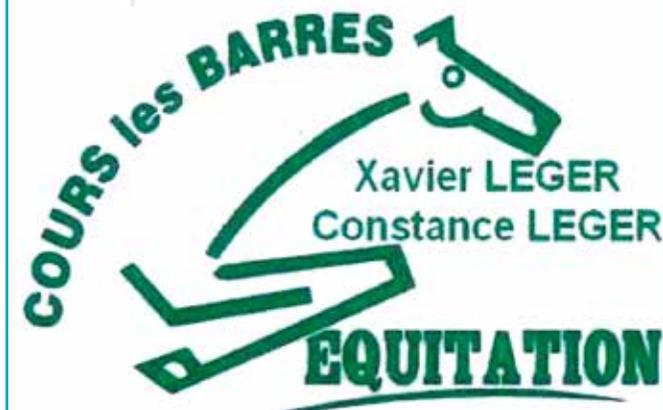
TARVEL

Une entreprise du Groupe Segex

58180 MARZY – Tél. : 03 86 69 41 37

CRÉATION – AMÉNAGEMENT – ENTRETIEN

centre@tarvel.fr / www.tarvel.fr



Tél: 02 48 76 09 94

www.courslesbarres-equitation.com

CURT **BÂTIMENT**



MAÇONNERIE – COUVERTURE
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION PAR L' EXTERIEUR

RAMONAGE – PLOMBERIE – CHAUFFAGE
CARRELAGE – MOSAÏQUE – ISOLATION

19 Rue René Levannier
58600 FOURCHAMBAULT

Tél. : 03.86.60.83.37

Fax. : 03.86.60.89.10

Email : sarl.curt@wanadoo.fr

Raphaël PICHON

POMPES FUNEBRES
MARTIN

Organisation d'Obsèques toutes Communes
Exposition monuments Classiques, Contemporains, Chapelles
Chambres Funéraires - Contrats Obsèques Personnalisés
Transport - Caveaux - Articles Funéraires

25, rue Gambetta - 58600 - FOURCHAMBAULT
Tél: 03.86.58.90.32
Fax: 03.86.38.75.64
www.etablissementmartin-pompes-funebres-prive.com
martin.sarl051@orange.fr

N° d'Appel 00 58 03 22



Electricité Bâtiment Industriel Tertiaire

ZA DES BELLES BARBES
ROUTE DE BUSSEROLLES
58180 MARZY

03.86.57.05.33

INFORMATIONS

HANDISPORT

Pour la sixième année consécutive, le Challenge départemental handisport adulte dénommé aussi trophée Alain Creusot, s'est déroulé au gymnase de Marzy le 8 février dernier.

A cette rencontre sportive organisée par le comité départemental handisport Nièvre participant des adultes de plusieurs établissements spécialisés :

- Foyer à APF imphy
- Foyer petit Pierre de Saint-Amand en puisaye
- FAS le saule de Varennes-Vauzelles
- La clé des champs de Varennes-Vauzelles
- MAS les Perriers de la charité sur Loire

Plusieurs sports :

- Tir à l'arc
- tir sportif
- sarbacane
- boccia

Et :

- 41 personnes adultes
- 15 accompagnateurs
- 48 bénévoles
- 104 personnes sur la journée



LES Z'ACCROS D'MA RUE

Dans le cadre des Z'accros d'ma rue, la compagnie Réverbère a donné le 5 juillet 2018, sur la place de l'Eglise, un spectacle au cours duquel les artistes ont apporté originalité et humour.

Malgré une météo incertaine, le public nombreux, où toutes les générations étaient représentées, se laissait porter par les facéties des intervenants.

Nous devons remercier Stéphanie BOUDEROUA, adjointe, qui s'est chargée de l'organisation de cette manifestation.





SAS DIAS DE SOUSA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

51 rue des Carrières
58180 MARZY

M. DIAS DE SOUSA Antonio
Gérant

Téléphone : 03 86 60 87 85
Télécopie : 03 86 58 88 12
Portable : 06 07 19 05 93
Messagerie : diasdesousa@aliceadsl.fr

ANNIVERSAIRE DU CFA BATIMENT

À l'occasion de cet anniversaire, un passionnant historique de l'apprentissage et du CFA bâtiment fut retracé ; de la création en 1942 du Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics (CCCA-BTP) à la mise en place dès 1950, dans quelques rares départements, d'ateliers-école regroupant les apprentis une journée par semaine.

En 1966, c'est la création des centres de formation d'apprentis (CFA).

En 1967, 17 CFA du bâtiment et des travaux publics fonctionnent et le CCCA-BTP se fixe un vaste programme d'investissements pour permettre la formation de tous les apprentis du

territoire.

En 1970, seul le département de Saône-et-Loire a un CFA.

En 1971, la loi Delors donne enfin une définition précise de l'apprentissage. Le GDA (groupement départemental d'apprentissage) de la Nièvre décide de la création d'un CFA bâtiment à Saint-Saulge.

En 1972 le GDA, en présence d'un représentant du CCCA-BTP, abandonne cette localisation et fait le choix de l'implanter sur Nevers. Le 30 octobre 1972, une association loi 1901 fut créée pour gérer le CFA (Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment et les Travaux Publics - AFPBTP).

En 1973, le GDA acquiert 25 000 m² et le syndicat des entrepreneurs et artisans du BTP de la Nièvre 35 000 m² d'une parcelle sur la commune de Marzy (parcelle occupée actuellement par les deux CFA).

Le 8 juillet 1976, c'est la pose de la première pierre par Jean-Pierre SOISSON, Secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle. Le CFA bâtiment de Marzy est construit pour 456 apprentis avec un internat de 83 lits.

Durant l'été 1977, le personnel est recruté : 25 personnes. Le 7 novembre 1977 le CFA bâtiment ouvre ses portes et accueille 328 apprentis dans les formations suivantes : - carreleur - couvreur - électricien - maçon - menuisier - peintre - plâtrier peintre - plombier

Depuis 1977, le CFA bâtiment a formé des milliers d'apprentis au fur et à mesure des évolutions de la carte des formations, des nouvelles réglementations et accords partenariaux.

A toutes ces évolutions et contraintes, le CFA a dû s'adapter et supporter la variation de ses effectifs. (Entre 328 en 1977, à 590 en 2006, à 258 en 2017).

Parmi les lois qui ont fortement modifié l'apprentissage, il faut noter celle de 1983, qui a donné compétences aux régions en matière d'apprentissage, celle de 1984 qui a créé le Contrat de Qualification et celle de 1987 qui a ouvert l'apprentissage à tous les diplômes et titres homologués de la voie professionnelle et technologique, du CAP à l'ingénieur.

Fort de l'engagement humain de tous ceux qui ont contribué au fonctionnement du CFA, présidents, administrateurs, gestionnaires, personnels, anciens apprentis, chefs d'entreprise, maîtres d'apprentissage, partenaires, la belle entreprise de l'apprentissage reste prête à relever de nombreux défis dont celui de permettre à beaucoup plus de jeunes de s'épanouir dans les métiers du bâtiment.

La commune de Marzy est naturellement très fière d'héberger les centres de formation d'apprentis ; elle est particulièrement attentive aux problèmes rencontrés par ces établissements et leur apporte occasionnellement un très modeste soutien. Merci à ces établissements qui savent aussi s'impliquer et contribuer à l'animation locale.



INFORMATIONS

LE CFA POLYVALENT DE MARZY FÊTE SES 40 ANS !!

La construction du CFA Polyvalent de Marzy débutait en mai 1977 et une première promotion de 785 apprentis était accueillie le 25 septembre 1978, par Monsieur LEGROS, alors président de la CCI 58.

40 ans plus tard, les bâtiments se sont étoffés au fil des besoins nouveaux (self, restaurant et hôtel d'application, centre ressources, internat, ...). Un lot de réformes successives a redéfini le cadre de l'apprentissage. Mais le CFA est resté fidèle à ses 5 grands secteurs d'activité proposant des formations dans l'hôtellerie restauration (cuisinier, serveur), les métiers de bouche (boucher charcutier traiteur, boulanger, pâtissier), la vente/commerce, la coiffure et la mécanique (automobile, agricole et carrosserie peinture), du niveau CAP au BAC +2.

Le CFA en quelques chiffres c'est : 600 apprentis ou adultes en formation, 420 entreprises partenaires, 50 collaborateurs, 24 diplômes proposés sur 13 domaines d'activités. Le CFA c'est aussi un espace d'innovation permanent : nous y développons des pratiques pédagogiques uniques en France.



Pas moins de 29 600 apprentis ont fréquenté le CFA depuis son ouverture. 25 000 en sont sortis diplômés et 75% d'entre eux ont décroché un emploi. Aujourd'hui, nos « anciens » sont salariés, artisans, patrons, créateurs ou repreneurs d'entreprises, d'autres font carrière à l'étranger, sont étoilés Et certains sont devenus formateurs à leur tour.

Au CFA Polyvalent, 3 apprentis sur 4 sont nivernais, c'est dire l'importance de l'apprentissage sur notre territoire. Il maintient localement compétences et savoir-faire.

Et c'est bien tout cela que nous voulons fêter le 3 octobre prochain lors de cette journée anniversaire. Alors venez nombreux nous rejoindre ! Nous vous y proposons plein d'ateliers ludiques autour des métiers, des démonstrations culinaires, des ballades en tracteurs, différents challenges...et nous tenterons

de battre le record du monde de la brochette la plus longue (250m prévus !!!) qui sera ensuite dégustée autour d'un très convivial barbecue...

Nous profitons de cette occasion pour remercier Monsieur le Maire, les équipes municipales et les services techniques de la commune pour leur soutien permanent au fil des ans.

Nous vous donnons RDV le mercredi 3 octobre de 10 h à 17 h au CFA Polyvalent, 21 rue des carrières à Marzy, pour fêter nos 40 ans, Consultez le programme détaillé sur notre site internet (www.cfapmarzy.com) et surtout Venez Nombreux !!

Au plaisir de vous recevoir

Laurence DUBOST
Directrice générale

L'AMBROISIE

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2018 fixe un certain nombre d'obligations de prévention et de destruction de l'ambroisie dans le département de la Nièvre.

Il s'agit en fait de juguler la prolifération de cette plante et de réduire l'exposition de la population à son pollen. Pour y parvenir, les propriétaires, locataires, ayant droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus :

- De prévenir la pousse de plant d'ambroisie, de nettoyer et d'entretenir tous les espaces où l'ambroisie est susceptible de pousser.
- De détruire les plans d'ambroisie déjà développés

Sont donc concernés les agriculteurs, les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales et les exploitants de voies de communication.

La lutte chimique ne sera pas utilisée sauf avec des produits homologués. Les moyens d'élimination avant pollinisation et dissémination des graines sont surtout l'arrachage et la fauche.



INFORMATIONS

ENCORE ET TOUJOURS DES DÉPÔTS SAUVAGES ... RÉVOLTANT !

Mais qui sont donc ces individus qui continuent à déverser sauvagement dans la nature, près d'une route ou d'un parking, des tas de déchets ou d'encombrants ? N'ont-ils pas entendu parler de protection de l'environnement, de nature propre, de collecte de déchets, de déchets recyclables, de déchetteries,

de pollution, de bon sens ? N'ont-ils jamais lu toutes les informations que leur adressent les collectivités en charge de ces problèmes, communes, intercommunalités ?

Ignorants ou malfaisants, qui sont-ils ? Que veulent-ils ?

Ont-ils du mépris pour ceux qui ramassent leurs déchets, les employés municipaux entre autres ?

Ont-ils conscience du mauvais exemple donné à nos enfants ?

Et pendant ce temps-là, de vrais citoyens collectent volontairement et bénévolement les déchets de pollueurs, jetés au bord des routes, des chemins, sur les sables de Loire ... Plusieurs habitants de Marzy sont de ceux-là : ils ramassent les déchets rencontrés au cours de leurs randonnées. La municipalité les remercie au même titre que « propreté citoyenne nivernaise » qui est intervenue sur notre site du panorama du bec d'allier en mars dernier, sur un terrain escarpé mais avec des volontaires motivés, deux grosses poubelles et demi de canettes, bouteilles et détritiques en tout genre ont été ramassés. Bravo pour ce nettoyage collectif ! (vous pouvez les retrouver sur leur page FACEBOOK)



STOP AUX DECHARGES SAUVAGES

Suite au reportage du correspondant local Daniel GONZALEZ, le Journal du Centre du 27 août 2018 a publié un excellent article reflétant la révolte du Maire de Marzy et de ses adjoints face à la décharge sauvage découverte durant le Week End au lieu-dit « les Indrins ».

Un camion de gravats, plâtre, laine de verre, déversé sur le parking situé à l'extrémité du Vert-Vert, à côté d'une carcasse de voiture incendiée abandonnée depuis plusieurs mois, dans le talus, à quelques mètres de la Loire.

Quel spectacle pour les nombreux promeneurs, cyclistes et touristes visitant le Panorama du Bec d'Allier ! Comment tolérer de tels actes alors que les collectivités ont fait et font encore d'importants investissements pour mettre à disposition des privés ou des professionnels des moyens de collecte suffisants. En même temps, sans relâche, les communes, intercommunalités,

départements, associations, informent les populations. Les enseignants éduquent les enfants. C'en est trop, il faut maintenant sanctionner ceux qui ne veulent pas entendre...

Accompagnés du correspondant local du Journal du Centre, le Maire et ses deux collègues adjoints se sont rendus sur place. Parmi les déchets, un seul indice : une plaque mentionnant le nom d'un commerce fermé ! dont les locaux sont en cours de rénovation. Grâce à cet indice, à l'appel de témoin du Maire, à l'article du JDC, et au témoignage d'un habitant, l'enquête de la gendarmerie a pu rapidement progresser ! Très inquiet devant les risques encourus, le propriétaire des gravats, en fait le propriétaire des locaux en réfection, est venu expliquer à la gendarmerie qu'il n'était pas l'auteur du déversement mais qu'il avait fait don de ferraille en échange de l'évacuation des déchets...

La plainte portée par le Maire, suivra son cours.

INFORMATIONS

PAROLES D'ENFANTS CITOYENS :

Depuis que nous sommes petits, nous aimons aller aux bords de Loire à chaque séjour chez nos Grands-Parents. A un moment nous en avons eu assez de tous



*Ceux-là sont éduqués et déjà responsables !
Bel exemple que celui de la famille MEUNIER ! BRAVO*

les déchets qui polluent la plage de ce bel endroit. Alors nous avons décidé d'en ramasser un maximum !

Nous avons acheté un livre qui s'appelle : 23 TRUCS TROP RIGOLOS A FAIRE POUR DEVENIR UN ECO-HEROS, nous y avons trouvé une invention spéciale pour ramasser les débris.

Cette invention spéciale s'appelle : « l'attrape-tout » et elle nous a bien servis car elles nous évitent de nous salir les mains ! Nous avons pu remplir environ sept sacs poubelles !

Nous vous invitons à ne pas polluer et à ramasser les débris même si ce ne sont pas les vôtres. Nous vous remercions d'avance d'avoir lu notre propos et nous espérons que vous saurez suivre notre exemple, comme l'a fait le colibri nous avons fait notre part.

Nina et Lilou (10 ans), Sacha et Gaspard (5 et 7 ans).



RAMASSAGE COLLECTIF
LE 7 OCTOBRE 2018 ! BRAVO !



Les internes du CFA mobilisés pour aider la nature !

“
Le club de la JS Marzy Basket, en partenariat avec la Commune de Marzy et Carrefour à organisé un nettoyage citoyen le Dimanche 07 octobre à partir de 8h00 devant la mairie de Marzy. Cette action était ouverte à tous.

INFORMATIONS

TOUS UNIS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en FRANCE chaque année soit 1 toutes les 10 secondes. 880 cambriolages d'habitations dans la Nièvre entre novembre 2016 et novembre 2017.

EVITEZ LES SITUATIONS A RISQUES

Ne laissez pas vos clés sur la porte, sur la serrure intérieure ou dans les endroits habituels comme le pot de fleurs, le paillason...

N'abandonnez pas d'outils, d'échelle... susceptibles d'aider l'accès à votre domicile.

Ne faites pas entrer des personnes inconnues sans vérifier au préalable leur identité.

Ne laissez pas le courrier déborder de votre boîte aux lettres.

Ne prévenez pas de vos absences sur les réseaux sociaux, répondeur, boîte aux lettres.

Ne laissez pas votre portail et maison ouverte, même en votre présence.

Les cambrioleurs s'attaquent prioritairement aux issues non visibles

du voisinage ou de la voie publique (porte, fenêtre, soupirail...). Renforcez-les de l'intérieur pour les rendre infranchissables.

LES CONSEILS

Les cambrioleurs n'insistent généralement pas au déclenchement d'une alarme. Renseignez-vous auprès de votre assureur sur cet équipement ou sur un système de télésurveillance.

Sécurisez et fermez votre habitation même en journée, y compris pour de courtes absences. Les cambriolages ne se passent pas que le week-end.

En cas d'absence prolongée, sécurisez vos objets les plus convoités (numéraires, bijoux, CB et chèques, téléphones portables, petits équipements multimédias : appareil photo numérique, tablette...)

Identifiez-les par leur numéro de série, photographiez-les et mettez-les en lieu sûr, 1 confiez-les à des personnes de confiance ou emmenez-les.

Jouez la solidarité : vos amis, vos voisins, votre famille... pour passer surveiller votre maison.

Et pensez à l'Opération Tranquillité

Vacances: Dans le cadre des « Opérations Tranquillité Vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de Police ou à la Brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

dds58-prevention@interieur.gouv.fr

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie en faisant le 17 POLICE SECOURS. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type et immatriculation de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la Police ou de la brigade de gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Allez déposer plainte au commissariat ou la brigade de gendarmerie (ou faites une pré-plainte en ligne en allant sur

www.interieur.gouv.fr) et fournissez dès que possible l'inventaire des objets dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés.

LES NUMEROS UTILES

Si les objets suivants ont été volés, faites de suite les oppositions :

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chèque : 0892 68 32 08,
- Téléphones portables volés:
SFR: 10 23
ORANGE: 0800100 740
BOUYGUES TELECOM : 0825 005 700
FREE: 3244



INFORMATIONS

AVEC TROC NEVERS AGGLO, DONNEZ PLUSIEURS VIES À VOS OBJETS !

Grâce au site web collaboratif www.troc-nevers.agglo.fr, les habitants de Nevers Agglomération peuvent donner ou vendre des objets, voire les échanger, plutôt que les condamner à la déchèterie. Une bonne action qui crée du lien social entre voisins : la géolocalisation permet en effet de repérer ce que l'on recherche au plus près de chez soi et de se rencontrer lors des transactions.

**Ne jetez plus,
donnez, vendez
entre voisins...**



www.troc-nevers-agglo.fr

Un service
GRATUIT



Ce service simple et gratuit joue la carte du gagnant-gagnant : les uns font le vide dans leurs placards ou leur garage, les autres trouvent leur bonheur à moindres frais. L'environnement sort lui aussi vainqueur de cette (belle) histoire à base d'économie circulaire. Alors que ses déchèteries débordent d'encombrants (3 200 tonnes en 2017, soit 49 kg par habitant), Nevers Agglomération, lauréat du dispositif Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, s'engage depuis plusieurs années pour diminuer la quantité de déchets. Comme le compostage, la vente, le don et l'échange d'objets sont des moyens d'y parvenir ensemble.

Le site www.troc-nevers-agglo.fr est accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. S'il n'est pas nécessaire d'avoir un compte pour rechercher ou consulter les offres, il faut en créer un pour déposer une annonce. La démarche est simplissime.

LES POUVOIRS DU COMPOSTAGE

Restes alimentaires, résidus de taille ou de tonte, les biodéchets sont une richesse aux vertus méconnues. Grâce à eux, chacun peut nourrir son jardin et ses plantations d'un engrais 100 % naturel et gratuit, tout en allégeant spectaculairement le poids de ses poubelles. Il suffit pour cela de s'équiper d'un composteur. Pour que cet investissement soit accessible à tous, Nevers Agglomération vous permet d'acquérir à des tarifs préférentiels un composteur fabriqué dans le Morvan, ainsi que des accessoires (seau et mélangeur).

Labellisée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, Nevers Agglomération s'engage à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire : 500 kg par an et par habitant, dont environ 100 kg peuvent être compostés plutôt qu'envoyés à l'incinérateur de Fourchambault.

Tarifs :

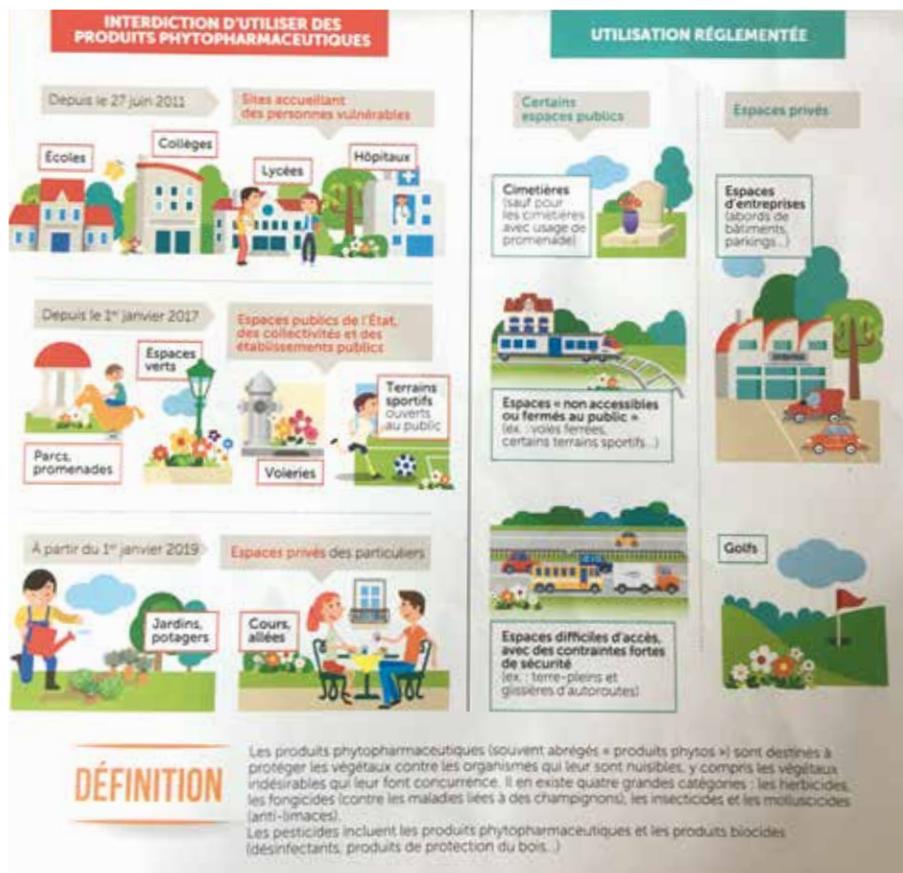
- composteur collectif 650 litres, 25 € au lieu de 61,08 € ;
- composteur individuel 330 litres, 18 € au lieu de 45 € ;
- bio-seau, 3€ au lieu de 6€ ;
- mélangeur, 7€ au lieu de 18€.

Contact : 0.800.100.311.



ZERO PHYTO

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques. L'interdiction s'appliquera aux particuliers dès le 1er janvier 2019. Ce changement s'accompagne nécessairement d'une période de transition faite d'expérimentations, de tâtonnements, sources de succès ou d'échecs. Un effort de formation et de sensibilisation doit permettre de peu à peu habituer le regard à une nature plus présente et plus spontanée. Ce numéro de Repères fait le point sur les champs d'application de la réglementation, montre que les territoires sont plus ou moins avancés dans la mise en place de solutions alternatives - qui ne constituent pas des solutions miracles - et que nous sommes tous concernés !



INTERDICTION D'UTILISER DES PRODUITS PHYTOPHARMEUTIQUES

Depuis le 27 juin 2011 : Sites accueillant des personnes vulnérables (Écoles, Collèges, Lycées, Hôpitaux)

Depuis le 1^{er} janvier 2017 : Espaces publics de l'État, des collectivités et des établissements publics (Espaces verts, Parc, promenades, Voleries, Terrains sportifs ouverts au public)

À partir du 1^{er} janvier 2019 : Espaces privés des particuliers (Jardins, potagers, Cours, allées)

UTILISATION RÉGLEMENTÉE

Certains espaces publics : Cimetières (sauf pour les cimetières avec usage de promenade)

Espaces privés : Espaces d'entreprises (dépôts, bâtiments, parkings...)

Espaces « non accessibles ou fermés au public » (ex. : voies ferrées, certains terrains sportifs...)

Espaces difficiles d'accès, avec des contraintes fortes de sécurité (ex. : terre-pleins et glissières d'autoroutes)

Goûts

DÉFINITION

Les produits phytopharmaceutiques (souvent abrégés « produits phytos ») sont destinés à protéger les végétaux contre les organismes qui leur sont nuisibles, y compris les végétaux indésirables qui leur font concurrence. Il en existe quatre grandes catégories : les herbicides, les fongicides (contre les maladies liées à des champignons), les insecticides et les molluscicides (anti-limaces).

Les pesticides incluent les produits phytopharmaceutiques et les produits biocides (désinfectants, produits de protection du bois...)

MOT DE « MARZY NOUVELLE AMBITION »

Chers Amis Marzyats

Notre équipe « MARZY Nouvelle Ambition » continue de travailler avec intelligence avec la majorité municipale et nous continuerons à porter notre programme jusqu'à la fin de notre mandat.

Nous avons voté une nouvelle fois le budget avec la majorité car nous nous retrouvons pleinement dans les investissements proposés. Une grande partie des projets était aussi dans notre programme.

Un budget offensif mais raisonné car les décisions budgétaires des élus nationaux nous imposent aussi cette rigueur.

Ainsi et malgré cette pression fiscale exercée par le gouvernement, notre belle commune de Marzy a continué d'investir pour tous les habitants de la commune :

- Réfection de nombreuses routes communales.
- Aménagement du carrefour giratoire en bas de la route de Tazieres qui était une priorité de notre programme.
- Aire de jeux pour les enfants, une deuxième est réalisée au Village Dufaud.
- Rénovation de nombreux trottoirs.
- Embellissements de nos installations sportives.
- Dotations maintenues ou augmentées pour nos activités sportives et culturelles.
- Investissements dans nos écoles...

Nous restons fidèles à notre programme et attachés à tout ce qui concerne nos jeunes. Après les aires de jeux, un terrain multi-sports peut-il être aménagé ?

Des projets de pistes cyclables sont en cours d'élaboration sur la commune. Nous espérons que certains vont aboutir. Dans nos réunions publiques de 2014, nous proposons un parcours de santé ainsi que des pistes cyclables entre le village Dufaud et le Bourg.

Que tous les acteurs qui contribuent au dynamisme de notre commune soient ici chaleureusement et sincèrement remerciés.

INFORMATIONS

REPLACEMENT DE NOTRE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Jean-Marie GIMONET (1er à droite) remplace Pascal CHARRIER, responsable des services techniques, parti à la retraite.

L'équipe est composée (de droite à gauche) de Sébastien MOIRIER : spécialiste espaces verts, de Christophe PUYDEBOIS : chauffeur – polyvalent, de Sylvain PILON : taille des haies-accotements, de Sébastien TORQUET : travaux d'entretien de bâtiments, de Laurent HENOT : propreté des espaces.

Tous sont polyvalents quand il le faut....



*CHAMBRE D'HÔTES
LES BORDES*

*M et Mme DIAS DE SOUSA
Domaine des Bordes*

*58180 MARZY
03 86 21 48 02
06 83 36 26 65
chambrelesbordes@free.fr*

SARL Bruno Anquetil

Couverture
Zinguerie
Démoussage
de Couverture
Ramonage

62, route de Nevers - Marzy - 58600 Fourchambault
Tél. 03 86 38 73 29 - Fax : 03 86 38 75 28
E-mail : anquetil.bruno@wanadoo.fr



LA BOUTIQUE DU
MENUISIER
PVC . BOIS . ALU . MIXTE

Toutes vos menuiseries



Menuiseries PVC . BOIS . ALU . MIXTE
Portes d'entrée, portes de garage,
Volets roulants, fenêtres,
Pergolas, stores, portails...
Dressings, placards, escaliers...

2 ADRESSES

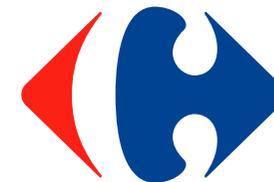
THÉZARD MENUISERIE
Zac des Belles Barbes
20 route des Coutériaux
58180 MARZY
Tél: 03.86.61.53.38
www.thezard-menuiserie.fr

Nouvelle expo

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
55B du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
Tél : 03.86.57.23.21

www.laboutiquedumenuisier.fr

Carrefour
Nevers Marzy



Route de Fourchambault
58180 MARZY
Tél. 03 86 59 61 79

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00

INFORMATIONS

MONUMENT AUX MORTS

Avec le temps et l'érosion, la gravure des listes de soldats « morts pour la France » s'est estompée.

A la demande d'anciens combattants et de leurs familles, et par respect pour ces victimes, la municipalité souhaite redonner à ces listes une bonne lisibilité.

Faute de pouvoir repeindre les écritures sur la pierre existante devenue granuleuse, la solution d'y superposer des plaques de calcaire préalablement gravées, a été retenue.

Après négociation et suite à un geste commercial très substantiel, c'est l'entreprise MARTIN qui doit réaliser les travaux dans les meilleurs délais.

Un grand merci à cette entreprise locale qui, par ce geste, montre tout son attachement à notre commune et au souvenir de ceux qui sont morts pour la France.





Commune de
Marzy

Mairie de Marzy, Place de l'église - 58180 MARZY
Tél. 03 86 57 09 25 - Fax : 03 86 36 59 62 - www.commune-de-marzy.fr
mairie-marzy@orange.fr